

**LET'S FOOD
RESES**

**EN 2022, EN FRANCE,
LES ÉTUDIANTS ONT ENCORE
FAIM.**

LEÇONS DE RÉSILIENCE ET
PLAIDOYER POUR UN DROIT À L'ALIMENTATION
DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Écrit par Anna Faucher, Louison Lançon, Axelle Bethencourt avec la contribution Marie Cavaniol, Hugo Delieutraz, Lucie Lecourt, Adèle Guen, relu par le comité des partenaires.



LET'S FOOD



L'association Let's Food accompagne les territoires dans la construction de systèmes alimentaires durables et résilients en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale.

Dans le cadre du projet Let's Food Cities (2017-2020), l'association a étudié les systèmes alimentaires de 14 territoires en France et dans le monde. Ces 14 territoires forment 7 duos de villes partenaires et coopérant d'ores et déjà sur d'autres thématiques que celle de l'alimentation durable: Bordeaux/Guanajuato (Mexique), Marseille/Valparaiso (Chili), Lyon/Hô Chi Minh Ville (Vietnam), Paris/Téhéran (Iran), Montpellier/Fès (Maroc), Grenoble/Sfax (Tunisie) et Nantes/Durban (Afrique du Sud). Les 7 villes françaises sont également signataires du Pacte de Politique Alimentaire de Milan, un des principaux partenaires du projet Let's Food Cities. De Fès à Valparaiso, de Bordeaux à Téhéran, les villes font aujourd'hui face à un défi commun : assurer la résilience alimentaire de leur territoire.

LE RESES



Le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire !

Depuis 2007, le RESES est un réseau national composé de 150 associations étudiantes qui mènent des projets liés aux enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Le RESES est une association de loi 1901.

"Nous défendons une vision de l'écologie ambitieuse, transformatrice de nos sociétés, compatible avec les limites planétaires et qui prend en compte les questions de solidarité et d'équité sociale.

Le RESES est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain.

Les résultats de la Consultation Nationale Étudiante (2020) ont confirmé la volonté des étudiant.e.s à tendre vers une alimentation plus responsable (94% des étudiant.e.s). Cependant, malgré la volonté de chacun.e, les étudiant.e.s rencontrent des obstacles : le premier étant le prix des produits pour 70% des étudiant.e.s.

La crise sanitaire a également mis en exergue la précarité qui touche un grand nombre d'étudiant.e.s : à la rentrée 2020-2021, 79% des étudiant.e.s ont eu recours pour la première fois à une aide alimentaire. De fait, le RESES souhaite activement participer à la lutte contre la précarité alimentaire étudiante.

LA FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO



La fondation Daniel et Nina Carasso soutient les audacieuses et les audacieux de l'Alimentation Durable qui font émerger des pratiques plus durables de la graine au compost, pour permettre un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.

"Pour nous, la transition vers une Alimentation Durable est possible. Elle doit non seulement se poursuivre mais être accélérée. Nous visons le changement d'échelle des projets que nous soutenons, pour que la société s'empare de ces solutions. Nous actons qu'une Alimentation Durable est nécessairement démocratique, solidaire et agroécologique. Notre approche est globale car les impacts écologiques, économiques, sociaux et nutritionnels de l'alimentation, de la production à la consommation, sont interdépendants. La transition vers une alimentation durable nécessite donc d'agir à différents niveaux et en même temps. Notre posture est ouverte et pragmatique. Nous fondons notre travail sur les faits et notre approche est apolitique. Les projets que nous soutenons émanent notamment de la société civile, des entreprises, des institutions publiques, ou de la recherche."

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

RETENIR LES LEÇONS DE LA CRISE SANITAIRE

En France, on comptait 2,73 millions d'étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur, dont 290 470 étudiants étrangers en mobilité internationale (MESRI, 2020) (Ministère de l'Intérieur, 2020) sur l'année 2019-2020. L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) estime que cette même année, 46% des étudiants étaient dans l'obligation d'exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études afin de subvenir à leurs besoins (OVE, 2021a).

La crise sanitaire de la COVID-19 et les confinements successifs ont accentué la précarité des étudiants et leur capacité à se nourrir de façon suffisante, saine et durable.

L'alimentation est une variable d'ajustement budgétaire pour les étudiants : ces derniers adaptent leur régime alimentaire selon leurs capacités financières. Lorsque ces dernières sont limitées, ils font le choix d'aliments moins chers, plus rassasiants et ce bien souvent au détriment de la qualité nutritionnelle et de leur impact social et écologique.

IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES

Les associations étudiantes, d'aide alimentaire, la solidarité entre étudiants ont joué un rôle crucial dans l'urgence du premier confinement. Les CROUS, les autorités locales, entreprises ou encore universités ont également mis en place des dispositifs pour pallier la précarité économique et alimentaire. Cette étude vise à identifier et analyser les initiatives de résilience mises en place face à la crise et celles préexistantes qui ont permis d'y faire face, afin d'identifier les clés de réussite et d'identifier collectivement, avec les acteurs du terrain et les étudiants, des solutions pérennes.

CONSTRUIRE À LONG TERME

La prise de recul sur ces initiatives mises en place dans l'urgence est nécessaire afin de mieux comprendre les changements structurels à opérer pour lutter durablement contre la précarité alimentaire étudiante et permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité.

Une alimentation de qualité s'entend comme une "alimentation saine pour le corps et pour l'environnement, gustative, composée de produits dont on connaît l'origine, vendue à un prix équitable et juste pour les agriculteurs, dans le respect des conditions de travail, accessible pour les consommateurs et porteuse de lien social" (Le Labo ESS, 2020).

**2,73 millions
d'étudiants en
2019-2020
(MESRI, 2020)**

**46 % des
étudiants ont
un emploi
rémunéré en
parallèle de
leurs études
en 2020
(OVE, 2021)**

LE COMITÉ DES PARTENAIRES

Cette étude, menée par Let's Food et le RESES, s'appuie sur l'expertise et expériences de structures diverses impliquées dans la lutte contre la précarité alimentaire étudiante : l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES), le Collectif de Solidarité Étudiante, le Think Tank étudiants Déclic, la Fédération française des banques alimentaires, OuiShare, Résolis, les Restos du Coeur, l'association Sillages, l'association VRAC. L'ensemble de ces structures participe au comité des partenaires, mobilisé tout au long du projet.

MÉTHODOLOGIE

Une première phase bibliographique ainsi que quelques entretiens ont permis d'identifier les causes et conséquences de la précarité alimentaire en milieu étudiant ainsi que les différents acteurs en responsabilité.

Ce travail s'est inspirée d'une diversité d'études et analyses menées auprès du public étudiant : notamment sur les études de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) qui depuis 1994, présentent les résultats de l'enquête "Conditions de vie des étudiant.e.s" tous les 3 ans, mais également l'enquête "La vie d'étudiant.e confiné.e", menée par l'OVE auprès de 6130 étudiants entre juin et juillet 2020 afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie des étudiants. Ce travail mobilise aussi les données récoltées dans le cadre d'enquêtes santé réalisées par les réseaux de mutuelles étudiantes, telles que Emevia ou LMDE.

Nous nous appuyons également sur un ensemble de publications qui visent à analyser les dispositifs d'aide alimentaire au regard des besoins des bénéficiaires et des contraintes liées à la crise sanitaire, par exemple : le rapport « Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs » du think tank Terra Nova (2021), l'étude de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur "La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique » (2019) ou encore la publication du Labo de l'ESS « Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité » du labo de l'ESS (2020).

Cette étude s'inscrit enfin dans le cadre des travaux en cours menés par le "Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire" (COCOLUPA). Le COCOLUPA a été créé le 8 septembre 2020 par le Ministre des solidarités et de la santé, avec les Ministres chargés respectivement de l'agriculture, de l'alimentation et du logement. En 2021, le COPOLUPA a proposé une feuille de route autour de 8 objectifs visant à aboutir fin 2022 à un plan d'action national pour lutter contre la précarité alimentaire.

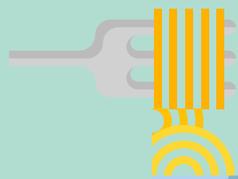
En parallèle, un recensement participatif, impliquant les membres du comité de partenaires, a permis de réaliser une base de données de près de 110 initiatives de lutte contre la précarité alimentaire étudiante.

Entre décembre 2021 et février 2022, un questionnaire a été diffusé à plus de 300 structures porteuses d'initiatives de lutte contre la précarité alimentaire étudiante ainsi qu'à des collectivités et universités afin de préciser les facteurs de résilience et de succès de ces projets. Ces dernières ont été également interrogées sur leurs attentes vis à vis des acteurs publics et plus spécifiquement des collectivités dans la mise en place de politiques publiques structurelles visant à lutter durablement contre la précarité alimentaire des étudiants.

10 entretiens téléphoniques ont ensuite été réalisés afin de préciser et de confirmer nos analyses : Gautier Chapuis, Conseiller délégué à l'alimentation locale et à la sécurité alimentaire, Ville de Lyon ; Carole Fournel, responsable du Service Vie étudiante de l'Université Lumière Lyon 2 ; Sébastien Renaut, directeur du CCAS de Grande Synthe ; Pascal Mergui, directeur du site de restauration Pessac-Talence-Gradignan et coordinateur restauration pour l'Académie de Bordeaux CROUS ; Ambroise Henry, président de RECUP (Réseau Écologique Coopératif des Universités de Paris) ; Joseph Lecaille, président de l'association AESAEU ; Bastien Maliar, co-président de Tim & Bastien ; Mariem Razgallah, chargée de projet VRAC Universités ; Fiona Ortiz, co-présidente, Lieutopie ; Marie Cavaniol, responsable campus Ouest, RESES.

Cette étude a ainsi permis la réalisation de différents supports d'information et de plaidoyer aussi bien auprès des étudiants que des territoires : un rapport de synthèse, plusieurs film courts sur les enjeux de la précarité alimentaire et initiatives étudiantes, six propositions à destination des décideurs et collectivités territoriales.

SOMMAIRE



- 1.** L'ÉTAT DE SANTÉ
DES ÉTUDIANTS EST
PRÉOCCUPANT P5

- 2.** DE LA PRÉCARITÉ
ÉCONOMIQUE À LA
PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE P9

- 3.** D'AUTRES FACTEURS
INFLUENT
LES CHOIX ALIMENTAIRES
DES ÉTUDIANTS P15

- 4.** LE RÔLE DES DIFFÉRENTS
ACTEURS FACE À LA CRISE
ET LES LEÇONS APPRIS P24

- 5.** LUTTER CONTRE LA
PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE
EN MILIEU ÉTUDIANT : 6
ACTIONS À SOUTENIR P35

1. L'ÉTAT DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS EST PRÉOCCUPANT

MÉMO

- Une perception alimentaire déformée : 66% des étudiants déclarent avoir une alimentation équilibrée en 2019, seulement 5% semblent manger réellement équilibré au quotidien.
- Les étudiants consomment peu de fruits et légumes et beaucoup de féculents par manque de moyens financiers.
- Un régime alimentaire déséquilibré entraîne des carences en nutriments essentiels, impactant ainsi la réussite scolaire des étudiants (fatigue, manque de concentration, etc.).
- Les habitudes alimentaires des étudiants entraînent une double charge nutritionnelle : obésité et maigreur.

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, UN PHÉNOMÈNE QUI TOUCHE AUSSI LES ÉTUDIANTS

La précarité alimentaire est une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri." (Le Labo ESS, 2020).

La précarité alimentaire est généralement associée à des conditions de vie fragiles et à des modes de vie peu favorables à la santé du fait des habitudes alimentaires. En 2015, au moins 8 millions de Français souffraient de précarité alimentaire (Caillavet et al, 2021).

Les étudiants sont particulièrement sujets à des situations de précarité économique. Ils dépendent exclusivement de la solidarité familiale, des aides publiques ou d'emplois souvent précaires en parallèle de leurs études afin de payer leurs charges et courses alimentaires (Bouilly, 2021).

La crise de la COVID-19 a renforcé les situations de précarité économique et alimentaire des étudiants : L'INSEE estime que la part des étudiants ayant recours à une aide financière spécifique a plus que doublé entre 2019 et 2020 (Le Monde, 2022).

- 34 % des étudiants estiment avoir une alimentation déséquilibrée (2019)
- 13 % sont en situation de surpoids et 5% en situation d'obésité (2019)
- 9,2% des jeunes de 18-24 ans étaient obèses en 2020 contre 5,4% en 2012
- 13% des étudiants sont en situation de maigreur (2019)

DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE AUX DÉSÉQUILIBRES NUTRITIONNELS

LES ÉTUDIANTS SONT NOMBREUX À NE PAS CONSOMMER SUFFISAMMENT DE FRUITS ET LÉGUMES

La précarité alimentaire est associée à une alimentation moins en accord avec les recommandations du Programme National Nutrition Santé (Caillavet et al, 2021). En 2019, 24% des étudiants interrogés déclarent ne manger aucun fruit, 35% aucun légume et 14% ni fruits ni légumes au quotidien (Maxisciences, 2019). Or les fruits et légumes constituent des sources de fibres, vitamines et minéraux, essentielles au bon fonctionnement de l'organisme (Manger Bouger, 2022).

Certaines études montrent pourtant que les étudiants souhaiteraient consommer davantage de fruits et légumes qu'ils ne le font aujourd'hui (Gourmelen et al, 2019). L'écart entre déclarations et pratiques alimentaires étudiantes s'explique par différents facteurs : manque de moyens financiers, manque d'offre à proximité, manque de connaissances et compétences ou encore manque de matériel, etc.

LA CONSOMMATION DE PRODUITS RASSASIANTS AU DÉTRIMENT DES FIBRES ET DES VITAMINES

Les restrictions budgétaires de certains étudiants implique l'achat de denrées à faible coût plus rassasiants mais moins nutritifs (produits transformés, féculents, etc.) (Solidaris-Mutualité Socialiste, 2014) (FAO et al, 2020). La consommation de produits ultra transformés, riches en énergie, graisse saturée, sucre et sel est de fait très présente chez les personnes précaires et d'autant plus chez les jeunes générations. Ainsi en 2009, plus d'un tiers des étudiants de 18-25 ans vivants seuls ont une alimentation caractérisée par une forte consommation de produits transformés, prêt à consommer, au détriment des aliments bruts et frais (FAGE, 2014).

UNE CIBLE POUR LE MARKETING ALIMENTAIRE

Les étudiants forment un sous-ensemble des jeunes, identifiés par le marketing alimentaire comme une cible à part entière (Pech, 2021). Les étudiants en décohabitation représentent une clientèle intéressante : désormais libres de définir leur mode de consommation mais peu avertis donc potentiellement plus sensibles au marketing alimentaire.

Comme le montrent les sondages demandés par JustEat à Diploméo, les entreprises de l'agro-alimentaire cherchent à mieux connaître cette population, afin de cerner ses habitudes et ses attentes, et ainsi adapter la publicité à ces critères.

"Pour 72% des étudiants la nourriture est le premier poste de dépenses après le loyer. 34% des étudiants ont un budget mensuel défini pour la nourriture. 25% y incluent les sorties au restaurant et la livraison de repas" (JustEat, 2018).

JustEat fait de la livraison des repas une habitude de consommation attrayante et reprend à son compte les codes sociaux de la jeunesse : "Les étudiants sont addicts à la livraison ! Leur combo parfait ? Chiller avec un repas livré devant la télé. On est plutôt d'accord avec eux..." Pourtant ces pratiques favorisent la sédentarité, n'incitent pas au développement de compétences culinaires et impliquent souvent un coût plus élevé.

*" Je n'ai pas forcément le temps de faire des vrais repas donc je vais manger des plats qui sont déjà préparés avec un nutriscore C ou D. Mais je n'ai pas forcément le choix parce que ce sont des choses qui coûtent moins cher." Agathe
Micro-trottoir à l'Université Lyon 2*

L'ATTRAIT DES ÉTUDIANTS POUR LES PRODUITS TRANSFORMÉS ET RESTAURATION RAPIDE

Une étude menée sur les étudiants de la Sorbonne révèle que 95% des étudiants grignotent au cours de la journée avec des collations bien souvent trop grasses et trop sucrées (gâteaux, viennoiseries, etc.) (Labojka, 2012).

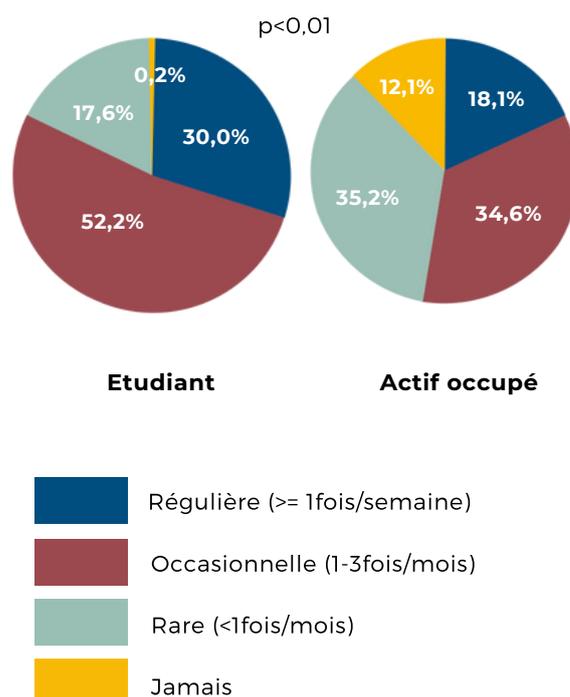
En France, la consommation de boissons sucrées est nettement plus élevée chez les jeunes que chez les adultes (Escalon et Beck, 2013). Elle serait d'autant plus importante chez les jeunes de milieux défavorisés : jusqu'à 2,5 verres de plus que la moyenne chaque semaine (Futura Santé, 2013).

La fréquentation des établissements de restauration rapide est également plus élevée chez les étudiants que chez les actifs : 30% disent les fréquenter régulièrement (plus d'une fois par semaine) contre 18,1% pour la population active globale (figure 1) (ANSES, 2021).

En périodes de révisions et d'examen, 57% des étudiants interrogés par Harris Interactive en 2017 indiquent que la qualité de leur alimentation se dégrade : en période de stress, 45% déclarent grignoter "souvent" en dehors des repas et 37% prendre des repas très peu équilibrés (très sucrés, salés, gras) (Harris Interactive, 2017).

Or ces pratiques alimentaires ne sont pas sans conséquences sur la santé des étudiants.

Figure 1 : Fréquence de consommation en restauration commerciale rapide, chez les adultes actifs occupés et étudiants (Source : Etude INCA3 (2014-2015), traitement Anses)



LA DOUBLE CHARGE NUTRITIONNELLE DES ÉTUDIANTS

L'OBÉSITÉ ET LA MAIGREUR AUGMENTENT CHEZ LES JEUNES

À l'échelle mondiale, le nombre de cas d'obésité a presque triplé depuis 1975 (OMS, 2020). La prévalence du surpoids et de l'obésité dans le monde et plus spécifiquement dans les centres urbains représente aujourd'hui la cause de nombreuses maladies chroniques telles que le diabète, les troubles cardiovasculaires ou encore certains cancers (Soussi, 2020). Le public étudiant est également concerné : 13% des étudiants sont en surpoids, 5% en situation d'obésité (IMC>25), mais 13% présentent aussi une situation de maigreur (IMC<18,5) (LMDE, 2019).

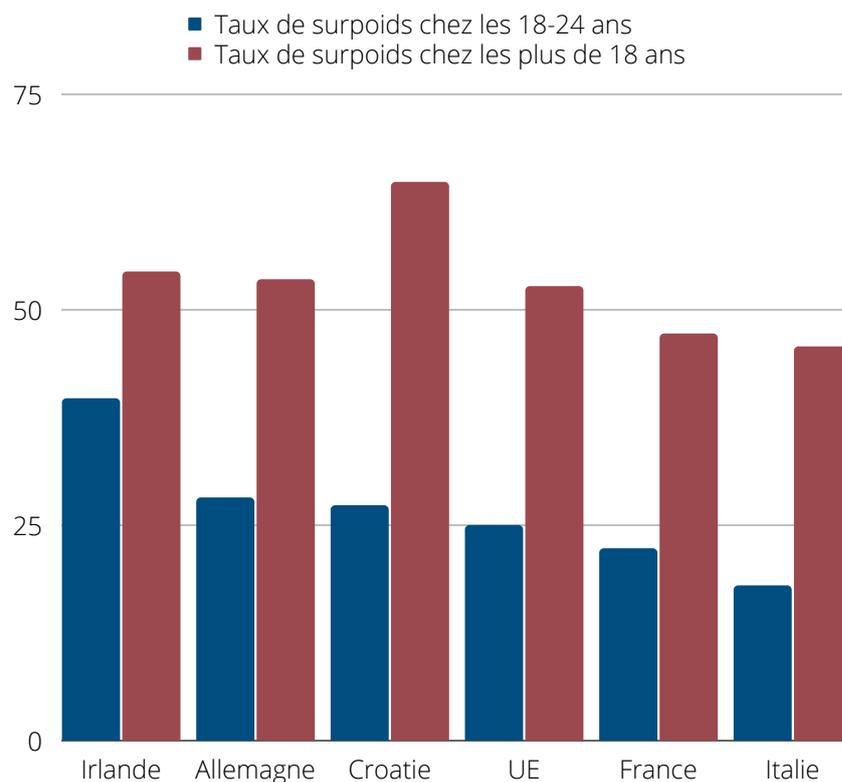
Selon l'enquête ObEpi-Roche, les jeunes de 18-24 ans sont la classe d'âge des Français pour laquelle la part de personnes en situation d'obésité a le plus progressé : 9,2% de jeunes obèses en 2020 contre 5,4% en 2012. À l'échelle de la population française, ce taux est passé de 15% à 17% entre 2012 et 2020 (Ligue contre l'Obésité, 2021).

Par ailleurs, entre 2009 et 2019, la proportion d'étudiants en situation de maigreur est passée de 10% à 13%, alors qu'elle se stabilise à 2,5% à l'échelle de la population française (CSA, 2009) (World Bank, 2019). On parle alors de double charge nutritionnelle, soit la coexistence au sein d'une même population de la sous-alimentation et de la suralimentation. Cette double charge est caractéristique de nouvelles problématiques de santé et d'un problème de faim complexe, aux multiples facettes qui impliquent à la fois des carences et des déséquilibres.

UNE PROBLÉMATIQUE ÉTUDIANTE QUI TOUCHE DE NOMBREUX PAYS

De nombreux pays font face à la croissance rapide des taux de surpoids et d'obésité, avec de lourdes conséquences financières sur leur système de santé publique. En 2018 aux États-Unis, le taux d'obésité chez les jeunes de 18 à 25 ans frôle les 33% (Ellison-Barnes, 2021). En Angleterre, on compte 13% d'obésité chez les 16-24 ans en 2019, 3,3% des 18-24 ans en Italie en 2014, 6,7% des 18-24 ans en Suède (Baker, 2022) (Eurostat, 2016).

Figure 2 : Taux de surpoids chez les jeunes de 18 à 25 ans en Irlande, Allemagne, Croatie, France, Italie et Union européenne (Eurostat, 2019)



LES DÉSÉQUILIBRES ALIMENTAIRES IMPACTENT LA SANTÉ ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Une alimentation suffisante et saine est indispensable pour la santé physique et le développement cognitif des étudiants.

Une étude américaine réalisée par une équipe de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, en 2021 démontre que les étudiants en situation de précarité alimentaire ont presque deux fois moins de chances d'obtenir un diplôme niveau licence et encore moins d'obtenir un diplôme de niveau master que les étudiants ayant accès à une alimentation équilibrée de qualité (Tomas, 2021).

UNE PÉRIODE DE TRANSITION QUI DÉTERMINE LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES FUTURS

Selon l'OMS, le fléau de l'obésité est dû à des comportements alimentaires qui démarrent dès l'adolescence (OMS, 2021). Cette période de transition est alors déterminante pour la santé de ces futurs adultes. Ceci s'explique par deux raisons :

- C'est une période de croissance et de développement importante : un manque d'apport en nutriments essentiels à cette période peut impacter la santé à l'âge adulte ;
- Les jeunes sont fortement exposés aux influences extérieures à cet âge, les situations de décohabitation (lorsque le jeune quitte le domicile qu'il partageait avec ses parents) peuvent entraîner de nouvelles habitudes et comportements alimentaires (Issanchou, 2017).

UN ACCÈS AUX SOINS DIFFICILE POUR LES ÉTUDIANTS LES PLUS PRÉCAIRES

L'insécurité alimentaire, associée à la difficulté d'accès aux soins pour les étudiants, peut entraîner des problèmes de santé parfois irréversibles, impactant leur qualité de vie future.

En 2019, selon l'étude CSA pour la LMDE, 42% des étudiants déclarent avoir renoncé à consulter un médecin (LMDE, 2019).

Différents facteurs limitent l'accès aux soins pour les étudiants :

- Frais à avancer si l'étudiant n'est plus couvert par sa mutuelle, ou dans le cas de la consultation de certains spécialistes ;
- Déserts médicaux sur certains territoires : de nombreux praticiens ne reçoivent plus de nouveaux patients alors même que les étudiants sont amenés à déménager régulièrement au gré de leurs cursus universitaire ;
- Manque d'information et démarches administratives décourageantes pour certains étudiants qui préfèrent alors ne pas consulter ;
- Peur de l'arrêt de travail pour les étudiants contraints d'exercer un emploi rémunéré pour subvenir à leurs besoins ;
- Manque de temps (Hermans, 2022).

Si les services de santé universitaires sont présents sur les campus pour informer et accompagner les étudiants dans leurs démarches de santé, leur fonctionnement est remis en question. Le rapport public « Des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) vers des services de santé étudiante (SSE) » recommande une réforme des Services de Santé Université (SSU) pour améliorer leur fonctionnement et établir des partenariats entre SSU et offre territoriale de santé afin d'être en mesure de proposer à chaque étudiants des soins adaptés (Bézagou et al., 2021).

"Il faut absolument que les jeunes étudiants aillent consulter le corps médical présent sur le campus. L'alimentation et les conditions de vie auront des conséquences sur le développement et la vie future des étudiants. "



LAURENCE CHAMPIER

Directrice générale de la Fédération Française des Banques Alimentaires

2. DE LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

MÉMO

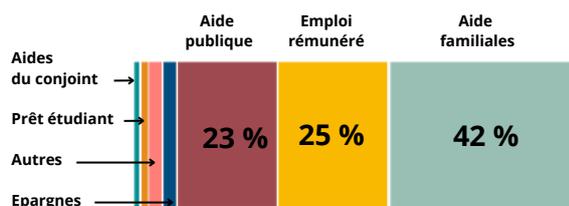
- Les étudiants manquent de moyens financiers pour couvrir leurs besoins mensuels, cette situation s'est d'autant plus dégradée à l'occasion de la crise sanitaire et des 2 premiers confinements (mars 2020 et octobre 2020).
- L'alimentation est considérée comme une variable d'ajustement budgétaire par les étudiants : ils font le choix de la quantité au détriment de la qualité.

UNE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE QUI ENTRAÎNE UN ACCÈS INSUFFISANT À L'ALIMENTATION, NOTAMMENT DE QUALITÉ

LES ÉTUDIANTS PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR LA PRÉCARITÉ

En France, hors période de crise sanitaire, les ressources mensuelles moyennes des étudiants s'élèvent à 919€. Ce chiffre se situe en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1102€, soit 60% du niveau de vie médian de la population (Insee, 2021). Ces ressources sont essentiellement issues de l'aide familiale (42%), d'un emploi rémunéré (25%) et des aides publiques (23%) (aides au logement, bourses sur critères sociaux) (figure 3) (OVE, 2021b).

Figure 3 : Ressources des étudiants en % (OVE, 2021b)



Le principal poste de dépenses des étudiants concerne le logement (484€/mois en moyenne). Ces dépenses concernent environ la moitié des étudiants. Le deuxième poste de dépenses le plus important concerne les frais de vie quotidienne (170€/mois en moyenne). Les dépenses mensuelles moyennes des étudiants s'élèvent ainsi à 635€ (OVE, 2021b). Si les ressources des étudiants semblent suffisantes pour couvrir l'ensemble de leurs charges mensuelles (puisque le budget mensuel moyen s'élève à 919€), cela ne doit pas cacher de grandes disparités entre les étudiants : au cours de l'année universitaire 2019-2020, avant la crise sanitaire, 26% des étudiants estimaient ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins (OVE, 2021b).

- En 2019-2020, 26% des étudiants estimaient ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels
- En 2018, 13% des étudiants ne mangent pas à leur faim, 32% pour raisons financières
- 57% des étudiants souhaiteraient consommer davantage de produits bios (2017)

AIDES PUBLIQUES : ENTRE DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE BOURSES ET RÉDUCTION DES AIDES

Alors que les aides de l'État représentent la 3e ressource des étudiants (23%), le système français de bourses sur critères sociaux français est vivement critiqué notamment par les syndicats étudiants (FAGE, Unef), pour ses défaillances :

- Le système de bourse repose sur l'appréciation de la situation économique des parents, contrairement aux systèmes danois et suédois qui prennent en compte celle de l'étudiant. Ce modèle crée des inégalités, puisque les ressources familiales attribuées aux étudiants ne sont pas les mêmes selon les ménages. 30,9% des étudiants en 2016 ne recevaient aucune aide financière de la part de leur famille (OVE, 2018a).
- Les démarches administratives pour accéder aux bourses peuvent être lourdes et complexes, entraînant des situations de non-recours aux droits pour des étudiants pourtant éligibles (Sénat, 2022).
- Les étudiants étrangers n'y sont pas éligibles (puisque'il faut bénéficier d'un foyer fiscal en France et être sur le territoire depuis au moins 2 ans), alors qu'ils font partie de la catégorie des étudiants les plus précaires (UNEF, 2021).

- Les bourses génèrent des effets de seuil aux dépens des classes moyennes. Il suffit par exemple d'une "infime augmentation des ressources entre deux années pour qu'un étudiant voit sa bourse ramenée à un échelon inférieur, dans une mesure tout à fait disproportionnée" : deux étudiants aux ressources très proches peuvent bénéficier de bourses complètement différentes (FAGE, 2016).
- Les bourses du CROUS sont insuffisantes au vu du nombre d'étudiants bénéficiaires et des montants alloués aux premiers échelons. 74,47% d'étudiants sont non boursiers en 2020-2021. Plus d'un tiers des boursiers ne perçoivent que 104€ par mois et plus de la moitié moins de 259,7€ par mois. (UNEF, 2021)

Par ailleurs, entre 2017 et 2019, les aides de l'État en faveur des étudiants ont diminué de 41,2 millions d'euros, alors même que le nombre inscrits dans l'enseignement supérieur a progressé de près de 100 000 et que le coût de la vie a augmenté de 10,72% pour les étudiants (UNEF, 2021). Les dépenses budgétaires dédiées à l'enseignement supérieur ont été destinées à gérer les conséquences d'un nombre croissant d'étudiants, aux dépens des aspects qualitatifs du quotidien des étudiants (Sénat, 2022). C'est le cas notamment des Aides Personnalisées au Logement (APL), qui ont baissé de 63€/mois pour les boursiers en résidence CROUS en 2021 (UNEF, 2021).

DES ÉTUDIANTS CONTRAINTS DE TRAVAILLER EN PARALLÈLE DE LEURS ÉTUDES

Avant le début de la crise sanitaire, près de 31% des étudiants étaient contraints de pratiquer une activité rémunérée à mi-temps ou plus afin de subvenir à leurs besoins. Les étudiants étrangers, éloignés de leurs familles, sans aides et soumis à des frais d'inscription plus importants (+2600€ en Licence par rapport à un étudiant français) sont particulièrement concernés : 37,4% d'entre eux pratiquaient une activité rémunérée en 2021 (UNEF, 2021).

Autant de temps que ces étudiants ne passent pas à étudier, pratiquer des activités sociales, de loisirs, cuisiner ou encore à se reposer (OVE, 2021b). Une enquête menée entre 2013 et 2015 auprès de 57 000 étudiants de l'enseignement supérieur révèle que les étudiants qui exercent un emploi rémunéré, notamment en semaine, ont des chances plus réduites de réussite scolaire (Zilloniz, 2017).

UN MANQUE D'ACCÈS ÉCONOMIQUE À UNE ALIMENTATION EN QUANTITÉ SUFFISANTE

La précarité alimentaire des étudiants s'explique en partie par les fragilités financières auxquelles ils doivent faire face. Les postes de dépenses concernent principalement le loyer, les frais scolaires, les transports, ou encore l'alimentation.

Pour la majorité des étudiants, l'alimentation reste la variable d'ajustement car il est possible de faire des économies sur ce poste de dépense : Alors que le budget mensuel alimentaire moyen des personnes vivant seules représente 211,5€, il représente seulement 170€/mois pour les étudiants (OVE, 2021b ; INSEE, 2020a).

Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas les grandes disparités pouvant exister entre les étudiants. L'étude de *Cuisine Ta Mère* menée en 2017 sur un panel d'étudiants indique en effet que 30% des étudiants dépensent moins de 30€ par semaine pour leur alimentation et plus grave encore, pour 10% d'entre eux, manger en quantités suffisantes est un réel problème (Cuisine Ta Mère, 2017). Pour ces étudiants, les enjeux d'alimentation saine, durable et de qualité sont souvent secondaires (Bouilly, 2021).



LAURYN BOUILLY

Vice-présidente du
Collectif Solidarité
Étudiante

"Si les étudiants n'ont rien à manger, ils ne vont pas pouvoir se concentrer. Certains vont se coucher plus tôt le soir pour pouvoir sauter un repas. Ça enlève une période pour réviser déjà, puis même sans ça, avoir l'obligation de se coucher plus tôt pour sauter un repas, ce n'est pas normal".

UN MANQUE D'ACCÈS ÉCONOMIQUE À UNE ALIMENTATION DURABLE

Les aliments dits de "qualité", tels que les produits issus de l'agriculture biologique, AOP, IGP, les produits locaux, sont moins accessibles financièrement dans les circuits de distribution classiques notamment en grande ou moyenne surface, premier lieu d'achat. Les produits bio notamment restent plus chers et peu accessibles pour une grande partie de la population. Pour le lait, les oeufs et le jus d'orange, un produit bio est en moyenne 35 % plus cher que les autres (Familles rurales, 2018). Pourtant, les étudiants sont particulièrement sensibles à l'impact de leur alimentation et souhaitent en changer : le prix demeure le frein principal (Harris Interactive, 2017).

Selon Nicole Darmon, directrice de recherche au sein de l'UMR MOISA au CIRAD, le budget minimum requis afin d'accéder à une alimentation saine et durable serait de 3,85€/personne/jour en 2016, soit 30€ par semaine. Cette estimation laisse présumer que le frein financier peut être facilement levé. Cependant, l'accès à une alimentation saine et durable à un prix accessible requiert nécessairement une bonne connaissance des points de vente de produits de qualité, des capacités d'analyse comparée des prix appliqués, une connaissance des choix de produits à faire ou non afin d'assurer un régime alimentaire sain et financièrement accessible, etc. (Inrae, 2022).

*"J'ai un budget alimentaire de 80 à 90 euros par mois. Je construis mes recettes avec une application pour vérifier chaque prix de chaque gramme de chaque fruit, chaque légume et pâtes ou autre féculent que j'achète. J'arrive à m'en sortir comme ça. Mais ça m'est déjà arrivé de manger moins pour faire des économies" Agathe
Micro-trottoir à l'Université Lyon 2*

LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE DÉGRADÉE...

Fermeture des établissements d'enseignement supérieur, des restaurants universitaires, interruption de certaines activités économiques... La crise sanitaire de la COVID-19, notamment les deux premières périodes de confinement strict, a profondément bouleversé les conditions de vie des étudiants.

Avant le début de la crise sanitaire, 40% des étudiants exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire 2019-2020. Pour 51,2% d'entre eux, cette activité rémunérée leur est indispensable pour vivre (OVE, 2021c).

Or, 79% des étudiants ont vu leur activité rémunérée impactée par les confinements successifs, s'agissant souvent de secteurs d'activité directement touchés (restauration, livraison, service, etc.). Parmi eux, 24% ont subi une baisse de salaire, 19% une mise à pied temporaire et 40% une suppression de poste (Yoopies, 2021). L'origine sociale des parents a également joué dans la disponibilité financière des étudiants : 28 % des étudiants dont les parents sont ouvriers déclarent avoir rencontré des difficultés financières importantes ou très importantes en 2020-2021, contre 15% des étudiants dont les parents sont cadres et professions intellectuelles supérieures (OVE, 2021a). Ce constat peut s'expliquer par une baisse de l'aide familiale, d'ordinaire déjà limitée, au sein des ménages les plus précaires : 37% des ménages issus du milieu ouvrier ont déclaré une perte de revenus entre mars et mai 2020, contre 25 % des milieu favorisés (cadres et professions intellectuelles supérieures) (INSEE, 2020b).

Par ailleurs, la perturbation du marché des biens et de services provoquée par la crise sanitaire a entraîné une hausse importante du taux d'inflation et donc des prix à la consommation. Ces derniers ont augmenté de 2,1% entre septembre 2020 et 2021 (FrancelInfo, 2021a).

"Les difficultés que les étudiants rencontrent pour se nourrir suffisamment, sainement et avec des produits de qualité, sont essentiellement financières. Les prix les plus bas correspondent aux produits les moins nutritifs et les moins bénéfiques. Ces produits ne permettent pas d'avoir une alimentation bénéfique pour la santé des étudiants."

JOHANNA RASAMY

Co-chargée mission de presse à Co'p1



68% des catégories alimentaires sont touchées par l'inflation, en particulier les aliments couramment consommés par les publics précaires : entre février 2021 et février 2022, une inflation importante s'est produite par exemple sur les pâtes alimentaires (+11,4%), des légumes secs (+3,4%) et du riz (+2,4%). Cette tendance est encore plus visible sur les produits des marques distributeurs premiers prix, c'est le cas notamment des pâtes de ce type de marques dont le prix peut grimper de 42,5% (Le Monde de l'Épicerie Fine, 2022).

La recherche d'emploi est également plus difficile : parmi les étudiants en recherche d'emploi en 2020 et 2021, 69% n'ont pas trouvé d'offre correspondant à leurs attentes et contraintes horaires (Yoopies, 2021).

33% des étudiants déclarent ainsi avoir rencontré des difficultés financières importantes ou très importantes durant ce premier confinement (OVE, 2021a).

...QUI MENACE L'ACCÈS ÉCONOMIQUE À L'ALIMENTATION DES ÉTUDIANTS

Les conséquences de la crise ont impacté l'alimentation des jeunes : en 2021, plus d'un jeune sur 2 rencontre des difficultés pour s'alimenter de façon saine et équilibrée. Cette proportion a augmenté de 11 points en dix ans (IPSOS-FAGE 2022). Il s'agit d'une tendance mondiale : la FAO estime que la crise de la COVID-19 a fait doubler le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère dans le monde (135 à près de 270 millions entre début et fin 2020) (FAO, 2020a). En France, une enquête menée en 2021 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et l'INSEE auprès des bénéficiaires de 6 associations nationales d'aide alimentaire montre une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'ordre de 7,3 % entre 2019 et 2020 (contre +4,4% entre 2018 et 2019) (DRESS & INSEE, 2021).

À l'occasion du confinement de mars 2020, 19% des étudiants interrogés ont été contraints de restreindre leurs achats de première nécessité (dont la nourriture). Les étudiants étrangers ont été particulièrement concernés, 23% d'entre eux ont déclaré ne pas avoir mangé à leur faim pour des raisons financières pendant le confinement (OVE, 2020b). Les étudiants étrangers, plus souvent contraints d'exercer une activité rémunérée pour subvenir à leurs besoins, se sont retrouvés particulièrement vulnérables en période de confinement strict. 49,5% d'entre eux ont fait face à une perte de revenus (jusqu'à 1000€/mois), contre 33,6% des étudiants français (OVE, 2021a).

De nombreux étudiants se sont alors tournés vers l'aide alimentaire afin de subvenir à leurs besoins. Les banques alimentaires ont ainsi constaté une hausse de 13% de la part d'étudiants parmi leurs bénéficiaires entre 2020 et 2021 (FranceInfo, 2021b).

LES MESURES DE L'ÉTAT : QUEL IMPACT ?

LE CROUS, GAGE DE REPAS ÉQUILIBRÉS ET DE QUALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS ?

43 % des étudiants déjeunent au CROUS de façon régulière (OVE, 2018b). En 2016, 65,3% des étudiants déclarent que l'offre de restauration du CROUS est "assez ou totalement adaptée à leurs besoins" (OVE, 2018b).

ZOOM - LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Le CROUS, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Son rôle est d'améliorer les conditions de vie des étudiants. Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- Gestion du logement universitaire (cités et résidences universitaires) : près de 175 000 logements à l'échelle nationale.
- Aide sociale (bourses sur critères sociaux, bourses de mérite, aides ponctuelles).
- Gestion de la restauration (restaurants et cafétérias universitaires) : 69 millions de repas par an.
- Aide aux étudiants en recherche d'emploi, en proposant parfois des emplois aux seins des CROUS ou en facilitant la mise en relations entre étudiants et employeurs (CROUS Normandie, 2022)

L'ensemble des 28 CROUS de France (un par Académie) est animé par le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires), en charge de coordonner la stratégie nationale d'accompagnement des étudiants (CNOUS, 2020).

Les CROUS sont essentiellement auto-financés : leurs recettes propres, principalement liées aux loyers des logements étudiants, couvrent 70 à 75% de leurs dépenses. L'activité de restauration collective des CROUS est au contraire déficitaire (les coûts associés sont supérieurs aux recettes) en raison de l'existence d'un tarif social (le prix affiché est près de 2 fois supérieur au prix coûtant, cette différence étant prise en charge par l'État) (Assemblée nationale, 2020).

"Je vais au restaurant universitaire du CROUS quand je le peux, je pense que c'est le repas le plus équilibré que je puisse avoir" Juan

Micro-trottoir à l'Université Lyon 2

En termes de qualité nutritionnelle, la composition des menus servis dans les restaurants universitaires est tenue de respecter les recommandations du Plan National Nutrition Santé (Mergui, 2022). Certains CROUS associent des diététiciens dans l'élaboration des menus, aux côtés des chefs de cuisine et des conseillers restauration (CROUS de Grenoble 2022 ; CROUS de Lyon, 2022a).

Pour les étudiants, les restaurants universitaires offrent la possibilité d'une certaine diversité alimentaire. L'étude menée auprès des étudiants de la Sorbonne constate ainsi que les étudiants déjeunant au restaurant universitaire régulièrement ont une alimentation plus équilibrée (Labojka, 2012) que ceux qui n'y déjeunent pas.

LE CROUS ET LE RESPECT DE LA LOI EGALIM

Par ailleurs, dans le cadre de la Loi Egalim, les CROUS, tout comme les autres restaurations collectives publiques, sont tenus depuis le 1er janvier 2022 de proposer une alimentation de qualité aux étudiants : 50% de produits sous signes de qualité dont 20% de produits bio ainsi qu'au moins un repas végétarien par semaine.

À l'échelle de l'Union Européenne, la loi française EgAlim apparaît comme le dispositif le plus ambitieux pour encourager l'alimentation durable, notamment auprès des restaurations collectives publiques. Si d'autres pays s'engagent, il s'agit bien souvent de mesures incitatives pour les cantines scolaires primaires et secondaires. Les établissements d'enseignement supérieur sont rarement concernés. (Poizat, 2010 ; Polish Eurydice Unit, 2016 ; González et al., 2021).

Les avancées des CROUS vers ces objectifs sont à ce jour peu renseignés néanmoins, les retours que nous avons des étudiants et étudiantes indiquent que peu d'établissements ont atteint ces objectifs.

Les CROUS étant soumis aux marchés nationaux, c'est le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) qui se charge des achats et de l'application de la loi EGAlim. À ce jour, les produits carnés proposés aux étudiants sont souvent labellisés Bleu-Blanc-Coeur, Label Rouge et les produits laitiers en grande majorité bio.

Les marges de manoeuvre pour s'approvisionner en produits locaux restent limitées car les CNOUS achètent auprès de la grande distribution et restent soumises aux plateformes de distribution nationales. Cependant ces dernières sont de plus en plus intéressées à travailler avec des fournisseurs locaux pour minimiser les coûts de transport notamment (Mergui, 2022).

Cependant certains vont plus loin, le CROUS de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine et le CROUS de Normandie par exemple proposent un plat végétarien quotidiennement pour répondre à une demande croissante (CROUS Normandie, 2022) (Mergui, 2022). Afin d'augmenter la part de produits locaux et participer ainsi à structurer les filières locales, le CROUS de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine étudie la possibilité dans leurs clauses de marchés publics de favoriser les agriculteurs locaux (Mergui, 2022).

"On a récupéré des marchés de fruits et légumes qui se prêtent bien à faire du local, c'est assez récent, on étudie la possibilité de mettre dans nos clauses de marchés publics de favoriser le local voire l'ultra-local sur les marchés de fruits et légumes. Pour le pain on est en local et en bio équitable. C'est un pain de très bonne qualité que les étudiants apprécient."

PASCAL MERGUI

Directeur site de restauration sur le campus de Pessac Talence Gradignan et coordinateur et conseiller restauration pour l'Académie de Bordeaux.

Bonnes pratiques

Le 1er Février 2022, les 13 Restaurants Universitaires du CROUS de Lyon se sont engagés dans la démarche Mon Restau Responsable. Il s'agit d'un système participatif de garantie créé par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'co, afin d'engager les restaurants dans 4 domaines d'application : le bien être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes, et l'engagement social et territorial. Il s'agit ainsi d'une démarche engagée et collective rassemblant les responsables de site, les chefs de cuisine, le service restauration, qui pendant 2 ans vont expérimenter leurs pratiques de définir les pistes d'amélioration dans ces 4 domaines d'action (CROUS de Lyon, 2022b).

FINANCEMENTS ET MARGES DE MANOEUVRE POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE A TOUS

Aujourd'hui, un repas pris dans un restaurant universitaire coûte environ 7 € au CROUS, toutes charges comprises (matières premières et frais de fonctionnement). Le prix du repas affiché à 3,3 € est permis grâce à une subvention de l'État reversée au CROUS (Mergui, 2022). Le respect de la loi EGAlim en termes d'approvisionnement en produits de qualité implique des coûts de matière première plus élevés pour les CROUS, dont la prise en charge reste incertaine.

La part d'autofinancement des CROUS leur confère un positionnement paradoxal : alors qu'ils sont contraints par la loi de proposer une offre alimentaire saine de qualité, ils sont également attentifs à la rentabilité de leurs restaurants universitaires et ont ainsi tendance à pratiquer une politique offensive de réduction des dépenses et à s'adapter aux étudiants, alors clients du restaurant (Lafont, 2021). Par ailleurs, l'augmentation des coûts associés à la restauration ne doit pas impacter négativement la qualité des autres services proposés par les CROUS (logement, vie étudiante, etc.). Le manque de formation des cuisiniers est également un frein évoqué pour l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim (Cavaniol, 2022).

Le rapport de l'Assemblée Nationale sur le "financement de CROUS dans le contexte de la crise sanitaire" confirme le besoin de financements publics complémentaires pour atteindre les objectifs de la loi Egalim (Assemblée nationale, 2020) (Lafont, 2021). Il est également nécessaire d'accompagner les restaurants universitaires dans l'adaptation de leurs recettes, la formation des cuisiniers et les stratégies de lutte contre le gaspillage alimentaire afin de limiter l'augmentation du coût des matières premières associée aux exigences de la loi EGAlim (CNRC, 2021).

Malgré un tarif social avantageux, certains étudiants ne peuvent pas accéder aux repas des restaurants universitaires : selon la LMDE, 44 % des étudiants ayant des difficultés financières ne s'y rendent jamais, contre 33 % des étudiants n'ayant pas de difficultés financières (LMDE, 2016) (Slate, 2013).

LE REPAS À UN EURO DANS LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Face une précarité alimentaire étudiante croissante, le MESRI, instaure à la rentrée 2020 le dispositif des repas à 1€ pour les étudiants boursiers dans les restaurants universitaires. Le prix du repas reste à 3,3 € pour les étudiants non boursiers. Entre janvier et septembre 2021, le dispositif est étendu à tous les étudiants. En 7 mois, 11 millions de repas à 1 euro ont été servis aux étudiants (Petitdemange, 2021a). La fréquentation des restaurants universitaire a ainsi augmenté (3,2 millions de repas en mars 2021 contre 3,1 en septembre 2020 (UNEF, 2021).

En Europe, de nombreux pays proposent également des repas subventionnés à leurs étudiants (Finlande, repas complets pour tous à 2,6 € (NomadToday, 2019) ; en Italie, repas complets pour 3,3 à 4,7€ selon les ressources) (University of Milan, 2021). Le dispositif exceptionnel du repas à 1€ proposé en France reste inégalé lorsque comparé aux autres dispositifs d'urgence européens.

Depuis la rentrée de septembre 2021, seuls les étudiants boursiers continuent de bénéficier de ces repas à prix réduit.

LES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

Face à la crise, le gouvernement a déployé une diversité de dispositifs exceptionnels pour venir en aide aux différents publics, dont les étudiants. 800 000 jeunes de moins de 25 ans, bénéficiaires des aides personnalisées au logement (APL) et/ou ayant perdu un emploi ou un stage du faite de la crise, ont reçu une aide de 200€ (Pierry, 2020). Les étudiants boursiers ont également reçu une indemnité inflation de 100€, versée en décembre 2021 (Petitdemange, 2021b). Le plan France Relance (2019-2022) est cependant vivement critiqué, selon Louis Schweitzer, président du comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, les mesures de lutte contre la grande pauvreté et les financements associés n'y sont pas suffisantes (LeMonde, 2020a).

Si l'impact de ces mesures d'urgence est difficile à évaluer, elles reflètent des dysfonctionnements dans la structuration et les modalités et critères d'attribution des aides financières aux étudiants (étudiants contraints d'exercer un emploi rémunéré à côté de leurs études, critères d'attribution de la bourse trop excluants, etc. (UNEF, 2021).

"Le repas à 1 euro a permis aux étudiants qui n'avaient plus beaucoup de ressources, qui avaient perdu leur travail, de manger à moindre coût et de réorienter leur budget sur autre chose que la nourriture. L'État doit aider les étudiants dans leurs études. Il le fait via les aides sociales directes, via l'accès à des logements bon marché, via les bourses et via la restauration, qui a toujours été sociale"

PASCAL MERGUI

Directeur site de restauration sur le campus de Pessac Talence Gradignan et coordinateur et conseiller restauration pour l'Académie de Bordeaux.

3. D'AUTRES FACTEURS QUI INFLUENT LES CHOIX ALIMENTAIRES DES ÉTUDIANTS

MÉMO

- L'environnement alimentaire (offre à proximité) influe sur les habitudes de consommation des étudiants.
- Les étudiants manquent de temps pour faire leurs courses, cuisiner et manger sainement.
- Les étudiants sont limités par le manque d'équipements de cuisine
- Les étudiants sont sensibles aux enjeux environnementaux mais le changement de pratiques reste difficile.

L'OFFRE ALIMENTAIRE DISPONIBLE AUTOUR DES CAMPUS ORIENTE LES CHOIX ALIMENTAIRES

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POINTS DE VENTE IMPACTE LES CHOIX ALIMENTAIRES

L'analyse des points alimentaires et de leur distance vis-à-vis des principaux lieux d'habitation mais également de la qualité des produits proposés selon les quartiers doit permettre d'évaluer l'accès géographique d'une population donnée à une alimentation saine et de qualité. En Amérique du Nord, on appelle déserts alimentaires les zones situées à plus de 1,6 kilomètre d'un approvisionnement en aliments frais en milieu rural et 500 mètres en milieu urbain (ENS Lyon, 2016). Ils se distinguent des « borbiers alimentaire », où l'offre alimentaire de moins bonne qualité prédomine (Chaire UNESCO ADM, 2022).

Certains territoires français aussi bien ruraux qu'urbains sont concernés par la présence de déserts alimentaires (Paturel et al. 2015). Les ménages les plus défavorisés, faute de moyens de déplacement, sont particulièrement impactés, cumulant ainsi freins économiques et freins physiques pour accéder à une alimentation saine. Le maillage territorial des points de vente alimentaires de qualité est donc essentiel pour assurer la sécurité alimentaire.

« Moi je suis sur le campus de Bron, je suis pas à Lyon, donc faire l'aller retour juste pour manger le midi dans le Resto U à côté de chez moi c'est pas possible » Agathe

Micro-trottoir à l'Université Lyon 2

- 62% des étudiants choisissent leur enseigne de courses en fonction de la proximité géographique (2017)
- 39% des étudiants qui souhaiteraient manger plus de légumes évoquent le manque de temps pour les préparer (2017)
- 25% des étudiants s'estiment sous-équipés en termes de cuisine (2017)

PROXIMITÉ, PRATICITÉ, DES CRITÈRES DE CHOIX ALIMENTAIRES IMPORTANTS POUR LES ÉTUDIANTS

L'étude menée par le réseau *Cuisine Ta Mère* en 2017 indique que la proximité est le premier critère des étudiants pour choisir leurs lieux d'achats alimentaires (critère prioritaire pour 62% des répondants), avant même les critères financiers (prioritaires pour 28%) ainsi que les critères de qualité (pour 8% seulement). En cause le coût des transports en commun, le manque de temps ou encore l'absence de transport individuel ; seuls 35% des étudiants ont une voiture ou font du covoiturage pour leurs déplacements quotidiens, contre 86% à l'échelle de la population française. (MESRI, 2010 ; LeMonde, 2019 ; Cuisine Ta Mère, 2017).

Ce critère est important à prendre en compte pour encourager une consommation de produits locaux et des circuits de distribution alternatifs. Selon les Jardins de Cocagne, la simple levée du frein financier ne suffit pas pour faire évoluer les comportements étudiants, il est indispensable de livrer les paniers directement sur les lieux d'étude pour les inciter (Réseau Cocagne, 2018).

2 MODÈLES D'IMPLANTATION UNIVERSITAIRE ET UN ACCÈS DIFFÉRENCIÉ À L'OFFRE ALIMENTAIRE : L'UNIVERSITÉ DE CENTRE-VILLE ET LE CAMPUS EXCENTRÉ

Avant la seconde guerre mondiale, les universités françaises étaient presque exclusivement situées dans le cœur des plus grandes villes du pays : des universités historiques, qui accueillent des étudiants depuis plusieurs siècles (exemples de la Sorbonne à Paris, de l'Université de Médecine à Montpellier ou encore l'Université de Toulouse).

À partir des années 60, la croissance des effectifs étudiants entraîne l'émergence de nouvelles universités en périphérie voire loin des centre-villes pour de multiples raisons : foncier insuffisant en ville, inspiration des campus américains, décision d'éloignement de cette population souvent plus engagée politiquement que la moyenne, etc. (Dang Vu, 2015).

Sur ce modèle, de nombreux campus voient le jour : le domaine universitaire de Talence Pessac Gradignan (1961 ; 65 000 étudiants en 2021 ; 6 à 10 km du centre de Bordeaux), le campus Montmizard de Dijon (1957 ; 38 000 étudiants en 2021 ; situé à 3 km du centre-ville) ou encore le campus de l'Université de Grenoble à St-Martin-d'Hères (1963 ; 45 000 étudiants ; 5 km du centre de Grenoble), etc.

Jusque dans les années 90, les campus universitaires éloignés des centre-villes se multiplient et se développent souvent sans concertation avec la collectivité locale (c'est encore parfois le cas aujourd'hui, exemple du Plateau de Saclay) : les campus sont déconnectés des centre-villes, il n'existe que très peu de transports en commun qui relient les villes aux campus. Lancé dès 1990, le programme Universités 2000, vise à reconnecter les centres universitaires aux territoires et encourage la construction de lignes de transports publics entre les campus et les centre-villes (ENS, 2006).

Les objectifs du Programme Universités 2000 sont multiples : faire face à la forte croissance des effectifs d'étudiants, opérer des équilibrages entre les différents territoires, notamment entre grandes villes et petites villes mais aussi améliorer la qualité de vie des étudiants, via la rénovation ou la reconstruction de bâtiments universitaires, le développement des restaurants universitaires et des résidences étudiantes (Academic, 2010).

Aujourd'hui, deux modèles d'implantation coexistent, souvent sur un même territoire :

- L'université de centre-ville qui bénéficie de l'ensemble des services de la ville ;
- Le campus excentré qui souffre souvent d'isolement et de manque d'accès à certains services de base (bien que connecté au centre-ville par les transports en commun) (Dang Vu, 2015).

« Parfois il existe des difficultés d'accès qui sont très simples : on a des campus universitaires qui sont très éloignés des centres villes. (...) La politique d'accès à l'alimentation doit vraiment être travaillée collectivement de manière à désenclaver toutes ses zones étudiantes qui ne sont pas du tout accès à l'alimentation ou même à des activités de loisirs »

LAURENCE CHAMPIER

Directrice générale de la FFBA

DES INÉGALITÉS D'ACCÈS A LA RESTAURATION SCOLAIRE ENTRE LES GRANDES ET MOYENNES VILLES

La taille des villes est également un facteur d'inégalités en termes de services. Ces dernières se traduisent souvent dans l'offre sportive, culturelle (FACE, 2022) mais peuvent également impacter l'accès à la restauration scolaire. C'est le cas notamment du CROUS de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine : l'agglomération bordelaise accueille une forte concentration de RU (15), tandis que sur des communes plus petites comme Aire-sur-Adour ou Mont-de-Marsan, les étudiants ne bénéficient pas d'un restaurant universitaire du CROUS, faute du manque d'étudiants sur ces plus petits campus (Mergui, 2022).

« L'université Lyon 2 dispose de 2 campus : un au cœur de Lyon et l'autre à Bron, plus isolé. Les pratiques alimentaires des étudiants sont différentes. À Bron, le public étudiant est captif car il y a peu d'offres en dehors du CROUS. À l'inverse, en plein Lyon les étudiants ont plus de choix, cela impacte les habitudes alimentaires »

CAROLE FOURNEL

Responsable du service Vie étudiante, Université Lyon 2

DANS LES CAMPUS EXCENTRÉS : DÉSERTS ET BOURBIERS ALIMENTAIRES, AGGRAVÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

Si les campus universitaires sont aujourd'hui mieux connectés à la ville et à ses activités économiques et culturelles, leur éloignement reste un enjeu majeur lorsqu'il s'agit d'assurer l'accès à une alimentation saine pour les étudiants. Sur ces campus éloignés des centres-villes, l'offre alimentaire est souvent limitée : par exemple, sur la métropole bordelaise, le campus de Talence Pessac Gradignan semble bénéficier d'un nombre de points de vente alimentaires plus limité (figure 4).

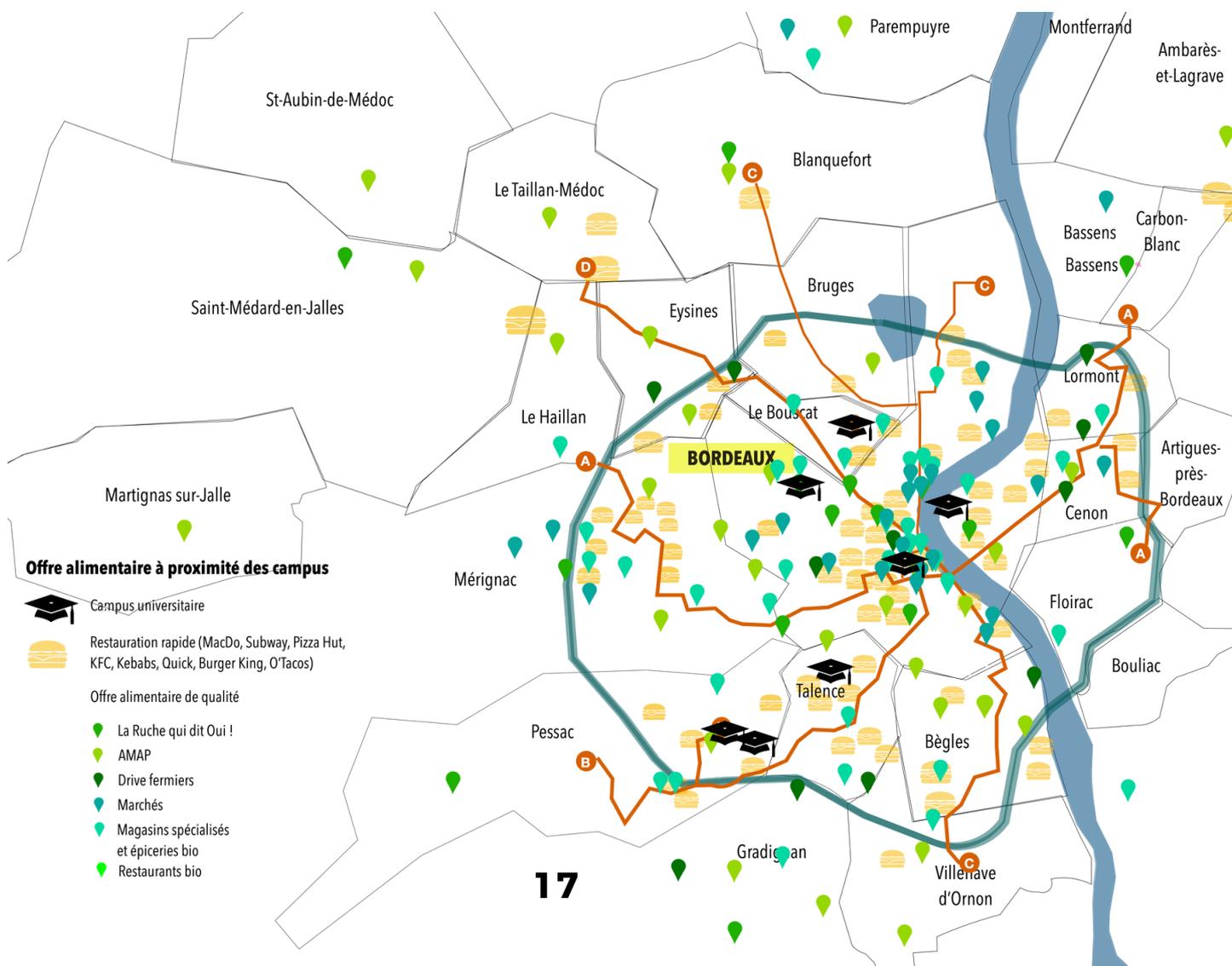
Le cas du Campus Talence Pessac Gradignan montre également la prédominance d'établissements de restauration rapide autour du campus (figure X). Les prix peuvent d'ailleurs y être très attractifs, certaines grandes franchises proposant des formules étudiantes à moins de 4 euros sous présentation d'une carte étudiante. D'autres proposent des promotions de -10 à 20% sur le prix des menus (FourniResto, 2017). Outre l'aspect plaisir et proximité, les promotions encouragent ainsi fortement les étudiants à se tourner vers ce genre de repas.

Une cartographie croisée des principaux fast-foods et des établissements universitaires du centre-ville de Bordeaux semble appuyer la notion de borbier alimentaire aux alentours du campus universitaire, l'offre de restauration rapide y étant très représentée (figure X).

Le confinement de mars 2020, associé à la crise sanitaire de la COVID19, a considérablement aggravé les situations de déserts alimentaires sur certains campus, particulièrement pour les étudiants occupant les résidences universitaires : face à la fermeture des restaurants universitaires, soit parfois le seul point de distribution alimentaire sain et équilibré à proximité, certains étudiants ont dû opter pour une offre de moins bonne qualité, par manque d'alternatives.

Par exemple, suite au premier confinement de mars 2020, le restaurant universitaire du campus de l'IUT de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis à Montreuil n'a pas rouvert ses portes, le prestataire privé en charge de sa gestion le jugeant trop peu rentable. Excentrés du centre urbain, les étudiants n'ont alors eu d'autres choix que les supermarchés ou restaurations rapides à proximité (20minutes, 2021).

Figure 4 : Offre alimentaire à proximité des campus sur la métropole bordelaise (Let's Food, 2022)



Pour une alimentation de qualité de proximité

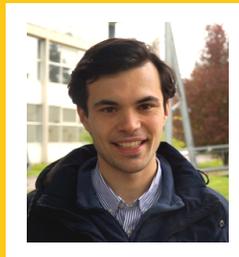
Bonnes pratiques

La Banque Alimentaire du Cher, qui gère l'épicerie sociale et solidaire ESOPE dans le centre-ville de Bourges, finance depuis 2020 l'aller-retour en transport en commun du campus au centre-ville, afin d'encourager les étudiants à venir s'approvisionner à l'épicerie (Champier, 2021).

La Croix-Rouge et la Banque Alimentaire d'Indre-et-Loire ont créé en 2020 le dispositif "Le P'tit Kdi". Il s'agit d'un service itinérant d'épicerie solidaire qui se rend directement auprès des étudiants sur les quatre principaux sites de l'Université de Tours. Ce dispositif a été financé par l'État dans le cadre du plan pauvreté, par le Conseil Départemental, l'Université ainsi que par la Fondation Monoprix et le FONREAL (FranceInfo, 2020).

Le programme 30000 Paniers Solidaires déployé en France par le réseau Cocagne, a permis aux étudiants de pouvoir bénéficier de paniers de fruits et légumes bios, à récupérer directement à l'Université. (Réseau Cocagne, 2018).

En Lorraine, le **foodtruck solidaire "Tim & Bastien"** a vu le jour en 2021 afin d'encourager la consommation "saine et responsable" des étudiants. En allant à leur rencontre, Tim & Bastien facilite l'accès à une offre de qualité pour les étudiants vivant sur les campus excentrés des centre-villes.



« L'Université de Lorraine, c'est 59 sites universitaires : il y a les grandes villes comme Nancy ou Metz mais également des sites universitaires plus isolés comme St-Dié-des-Vosges. On répond à cette contrainte d'accessibilité par un food truck ultra mobile qui propose un repas végétarien avec des produits locaux et bio pour 3 euros. On peut se déployer sur tous les campus ce qui permet d'atteindre un maximum d'étudiants.

On a cerné l'enjeu de l'accessibilité physique et on a construit une vraie réflexion : l'enjeu était d'éviter que les étudiants fassent 10-15 km pour aller chercher des légumes. Pour cela on a aussi créé une AMAP avec des points de distributions de paniers de légumes un peu partout. »

BASTIEN MALIAR

Co-président de l'association Tim&Bastien

LE LIEU DE VIE DES ÉTUDIANTS CONDITIONNENT LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES

UN RÉGIME ALIMENTAIRE PLUS ÉQUILIBRÉ POUR LES ÉTUDIANTS COHABITANTS

En 2016, 31 % des étudiants vivent au domicile parental (OVE, 2017b). Les études réalisées par la LMDE en 2016 identifient quelques différences dans l'équilibre alimentaire des étudiants selon leur lieu de vie : 65% des étudiants qui vivent chez leurs parents estiment avoir une alimentation équilibrée, contre 58% des étudiants qui ont quitté le domicile familial (LMDE, 2016).

Au moment du premier confinement (mars 2020), 44% des étudiants interrogés par l'OVE dans le cadre de l'enquête « La vie d'étudiant confiné » disent être retournés vivre chez leurs parents. 35% des étudiants interrogés jugent que la qualité de leur alimentation a été plus satisfaisante pendant le confinement en comparaison avec leur alimentation habituelle.

Parmi ces 35%, un certain nombre d'étudiants interrogés étaient retournés vivre chez leur parent pendant le confinement. S'ils jugent que la qualité de leur alimentation s'est améliorée, cela peut être dû à des prises de repas plus fréquents et à une alimentation plus variée au sein du cercle familial.

Les étudiants confinés seuls jugent au contraire que leur alimentation a été moins satisfaisante pendant le confinement (OVE, 2020a).

UNE DÉCOHABITATION PLUS IMPORTANTE DANS LES PETITES VILLES, OÙ L'OFFRE ALIMENTAIRE ÉTUDIANTE SE VEUT PLUS LIMITÉE

Par ailleurs, les étudiants qui vivent dans des communes de plus petite taille sont plus nombreux à vivre seuls que les étudiants qui vivent en grand centres urbains (44,7% des étudiants d'Île-de-France vivent chez leurs parents contre 12,2% pour les communes de 100 000 à 200 000 habitants) (OVE, 2017b). Ces derniers, livrés à eux même beaucoup plus tôt dans l'organisation de leur alimentation, ont plus de risques d'être confrontés à une offre alimentaire plus limitée, notamment en termes de restauration universitaire (Lafont, 2021).

26% DES ÉTUDIANTS ESTIMENT QUE LE MANQUE DE MATÉRIEL CONSTITUE UN FREIN À LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DE LA CUISINE (IMAKHOUKHENE, 2019).

DES CUISINES SOUVENT INADAPTÉES POUR CUISINER DANS LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

La crise de la COVID-19 a aggravé ce manque d'équipement : entre mars et mai puis octobre et décembre 2020, certaines résidences universitaires ont été contraintes de fermer les cuisines collectives par manque de personnel d'entretien (FACE, 2020). Dans le cadre de l'enquête menée par la plateforme Cuisine Ta Mère, 25% des étudiants s'estiment sous équipés en termes de cuisine (Cuisine ta mère, 2017).

En 2016, 12% des étudiants vivaient en résidence universitaire (résidences CROUS et autres résidences étudiantes). Ce sont les moins satisfaits de leur logement (59 % en sont satisfaits, contre 76% de l'ensemble des étudiants interrogés), en raison de la superficie (15m² par étudiant contre 26m² en moyenne pour l'ensemble des étudiants), du confort et de l'équipement des chambres (cuisines communes, interdiction d'avoir de l'électroménager, pas de four, etc.) (OVE, 2017b).

26% des étudiants estiment que le manque de matériel constitue un frein à la pratique quotidienne de la cuisine (Imakhoukhene, 2019).

Encore une fois, les étudiants issus de milieux sociaux défavorisés (parents ouvriers ou employés) sont particulièrement impactés car vivent plus fréquemment en résidences universitaires, du fait de l'attribution sur critères sociaux (OVE, 2017b).

“Je suis dans un CROUS, mon frigo fonctionne une fois sur deux, il s'éteint au milieu de la nuit donc je sais que je ne peux pas forcément compter sur lui et je ne peux pas faire des courses pour trois semaines. Je n'ai pas le droit d'avoir de four dans ma résidence étudiante, donc je n'ai qu'un micro-ondes et c'est compliqué de cuisiner au micro-ondes”

AGATHE LEQUINT

Étudiante à l'Université Lyon 2

LE MANQUE DE TEMPS, UN FREIN POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, SOUVENT DÉCONSIDÉRÉ

Selon l'enquête sur les conditions de vie des étudiants menée par l'OVE en 2016, les étudiants passent en moyenne 34 heures par semaine à étudier (enseignements et travail personnel) et 12 heures à exercer une activité rémunérée (OVE, 2017a). À l'échelle de la population nationale, les français actifs travaillent en moyenne 37,4 heures par semaine en 2020 (DARES, 2021).

LES ÉTUDIANTS N'ONT PAS LE TEMPS DE CUISINER...

Le cumul des études et d'un emploi rémunéré entraîne souvent un manque de temps pour cuisiner. Selon une enquête réalisée par l'UNSEM en 2009, 44% des étudiants déclarent ne pas manger équilibré par manque de temps (Lebond, 2018). Ce manque de temps s'associe à un manque de compétences culinaires ou de connaissance de recettes rapides et saines à réaliser à la maison : la préparation des légumes est par exemple souvent considérée comme chronophage. L'étude de Harris Interactive indique que les étudiants qui souhaiteraient manger plus de légumes (71% d'entre eux) évoquent principalement le manque de temps pour les préparer (39% d'entre eux) (Harris Interactive, 2017). Par ailleurs, la cuisine n'est pas considérée comme une activité prioritaire pour les étudiants, sollicités par une diversité d'activités de loisirs, culturelles et sociales, notamment au moment de la décohabitation (Gourmelen et al., 2019).

Certains étudiants privilégient alors les plats préparés, souvent plus riches en sucre, sel et gras, ou encore la livraison à domicile de repas. En 2018, plus de 25% des étudiants commandaient leurs repas une ou plusieurs fois par semaine. Pour 39% des répondants, le gain de temps était notamment mis en avant (Meyer, 2018).

Selon le rapport 2020 DATAlicious de la plateforme Just Eat, 80% des plats commandés sont des pizzas, burgers, sushis, poulet frit, sandwich, kebab ou tacos... (Just Eat, 2020).

... DE FAIRE LES COURSES DE QUALITÉ

85% des étudiants font leurs achats alimentaires dans des grandes ou moyennes surfaces (GMS) (Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations, 2019). La GMS propose une variété de produits en un seul et même lieu et représente ainsi un gain de temps important.

Par ailleurs, ces enseignes sont ouvertes sur des plages horaires larges, plus adaptées aux étudiants qui exercent un emploi rémunéré en parallèle de leurs études (CREDOC, 2018). Si la GMS propose une diversité de produits à prix accessibles pour assurer un régime alimentaire sain, les produits dits « durables » y sont plus chers (Familles Rurales, 2018). Pourtant, d'autres circuits de commercialisation à prix accessible existent (marchés de plein air, supermarchés coopératifs, groupements d'achats, AMAP, etc.). Ils sont encore mal connus des étudiants et ouverts sur des créneaux plus restreints. Par exemple, l'association VRAC Universités Lyon met en place des groupements d'achats de produits alimentaires de qualité sur deux campus de Lyon 2, Bron et les Berges du Rhône. Toutefois, la convention avec la Maison Des Etudiants (MDE) de l'Université à Bron implique de se rendre sur place pour récupérer son panier entre 12h et 14h. Certains étudiants de Bron préfèrent donc se rendre au groupement d'achat des Berges du Rhône dont l'horaire des distributions semble plus adéquate, entre 17 et 19h (Razgallah, 2022).

" Depuis la rentrée 2021, 41% des étudiants de Lyon 2 se sont trouvés dans une situation où ils mangeaient presque toujours la même chose et 31% ont déjà du sauter un repas par faute d'argent ou faute de temps . Le problème est que beaucoup d'étudiants cumulent un job à côté de leurs études donc n'ont pas toujours le temps pour cuisiner ou mener une réflexion sur ces sujets. Dans notre université, 31% des étudiants ont un job étudiant à côté de leur études qui leur prend 15 à 20h par semaine, ce n'est pas rien ! Ça, plus gérer l'alimentation à côté, et tout le reste, c'est compliqué."

CAROLE FOURNEL

Responsable du service Vie étudiante,
Université Lyon 2

... DE MANGER

Les étudiants disent également manquer de temps pour manger : 48% des étudiants disent sauter au moins un repas par semaine (OVE, 2018c). Plus de 2 jeunes sur 3 prétextent le manque de temps ou des horaires irréguliers (OVE, 2018c). En 2014, 41% des étudiants fréquentent les restaurants universitaires régulièrement, 36% ne s'y rendent jamais. Parmi ces derniers, un tiers indiquent un temps d'attente trop long (LMDE, 2016).

Les restaurants des CROUS sont ouverts de 11h30 à 13h45. Cette plage horaire, qui assez restreinte, pourrait tout de même permettre d'effectuer plusieurs services. Toutefois, les étudiants sont souvent libérés sur une même plage horaire à 12h, impliquant une ruée commune vers le restaurant universitaire, créant des temps d'attentes jugés trop longs (Mergui, 2022).

Le manque de temps des étudiants pour la prise du repas entraîne des habitudes alimentaires néfastes pour leur santé : l'étude d'Emevia souligne que 70% des étudiants qui estiment avoir une alimentation déséquilibrée ont un temps de déjeuner compris entre 15 et 30 minutes seulement. (Emevia, 2016)

Une étude menée en 2012 sur les étudiants des Universités de Paris indique que si 31% d'entre eux mangent au resto U, 37% d'entre eux achètent un sandwich. Toutefois, les étudiants peuvent également apporter leur propre repas, c'est le cas notamment de 14% des étudiants de Paris 4 (Lajojka, 2012).

*"Parfois j'ai 45 minutes pour manger et la queue pour manger au CROUS est trop longue. Ça m'est arrivé plusieurs fois de sauter le repas, de devoir manger après les cours." Meriem
Micro-trottoir à Bordeaux Montaigne*

L'accès aux équipements pour cuisiner

Bonnes pratiques

Etu'Récup est une association loi 1901 créée en 2014 qui met à disposition des adhérents une ressourcerie située sur le Campus Universitaire de Bordeaux-Pessac-Talence-Gradignan. Ce lieu collecte les dons d'objets comme du mobilier, de l'électroménager qui ne servent plus aux propriétaires, et les revendent à petit prix dans une optique de réemploi solidaire. Les étudiants arrivant sur le campus peuvent ainsi y récupérer à prix accessibles du matériel pour cuisiner (Mergui, 2022).

Laisser du temps aux repas

Bonnes pratiques

Pour faciliter l'accès des étudiants aux restaurants universitaires et contrer le manque de temps, l'Université Bordeaux-Montaigne s'est engagée auprès du CROUS Bordeaux Nouvelle-Aquitaine à proposer trois pauses méridiennes d'une heure, afin de libérer les étudiants sur trois créneaux horaires lors du déjeuner et de réguler l'affluence aux restaurants universitaires (Mergui, 2022).

LES ÉTUDIANTS SONT SENSIBILISÉS MAIS LE CHANGEMENT DE PRATIQUES RESTE DIFFICILE

DES ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS AU ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAIS UN CHANGEMENT DE PRATIQUES DIFFICILE À OPÉRER

En 2020, le Réseau Étudiants pour une Société Écologique et Solidaire (RESES) a réalisé une enquête auprès de 50 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et d'outre-mer, afin de faire un état des lieux de l'engagement étudiant sur les questions environnementales. 85% des étudiants répondants se disent inquiets voire angoissés face au dérèglement climatique et à ses conséquences actuelles et futures et 90% estiment que les enjeux environnementaux et climatiques ne sont pas suffisamment pris en compte par les dirigeants politiques (RESES, 2020).

En 2019, une étude du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) indique que la thématique environnementale se classe en tête des préoccupations chez les jeunes adultes (18-30 ans), devant l'immigration et le chômage. Il apparaît que les 18-30 ans sont plus sensibles aux enjeux environnementaux que la population française dans son ensemble (32% des 18-30 ans face à 26% de l'ensemble de la population) (Koschmieder et al, 2019).

Si ce sont les enjeux liés au réchauffement climatique et à la disparition des espèces végétales et animales qui sont le plus cités par les jeunes (Koschmieder et al, 2019) l'alimentation durable est également un enjeu identifié. Selon l'enquête du RESES, 87% des répondants affirment ainsi avoir transformé leurs habitudes alimentaires au vu des enjeux climatiques. 95% souhaitent consommer des produits de saison (48% le font déjà), 94% des produits locaux (39% le font déjà) et 81% des produits bios (39% le font déjà). 73% ont déjà diminué leur consommation de viande et de poisson ou souhaitent le faire, tandis que 11% sont déjà passés à un régime végétarien. Les étudiants sont également sensibles à l'impact social de l'alimentation, puisque 77% souhaitent consommer des produits qui rémunèrent correctement les producteurs. Toutefois, seuls 15% le font déjà (RESES, 2020).

Les enjeux environnementaux et climatiques sont assez bien médiatisés sur les outils les plus utilisés par les étudiants pour s'informer soit internet (92%) et les réseaux sociaux (72%) (Cavaniol, 2022).

Les étudiants se disent majoritairement intéressés par l'actualité, mais ils sont très nombreux à déclarer avoir des difficultés pour décrypter l'information. Sur les thématiques de l'alimentation durable notamment, le RESES déplore la présence de greenwashing (méthode de marketing consistant à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique sans réelles actions mises en place) sur les réseaux sociaux, qui complique la compréhension des enjeux (RESES, 2022).

Les chiffres de la CNE du RESES indiquent ainsi d'importants écarts entre les intentions et l'acte d'achat, ce qui confirme l'existence de frein divers et combinés : prix élevés, méconnaissance des lieux de vente, faible disponibilité de l'offre sur les campus, mais aussi le manque d'information.

LES ÉTUDIANTS S'ESTIMENT INSUFFISAMMENT FORMÉS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Selon le RESES, pour les 69% des étudiants qui ne suivent pas une formation liée à l'environnement, ces enjeux sont inexistant dans leur cursus. La moitié des étudiants ne s'estiment pas assez formés sur ces enjeux. La formation est pourtant un préalable reconnu pour être en capacité de remettre en cause ses habitudes de consommation et les faire évoluer. Afin d'encourager le passage à l'action des étudiants, le RESES plaide pour l'intégration de modules obligatoires sur les enjeux écologiques et solidaires dans toutes les formations de l'enseignement supérieur (RESES, 2020).



"Les étudiants doivent être alertés sur le greenwashing des différentes marques qu'ils achètent et mieux comprendre les impacts de chaque maillon du système alimentaire. Le surplus d'informations crée de la confusion."

MARIE CAVANIOL

Responsable campus Ouest, RESES

La catégorie socioprofessionnelle des parents influence également les consommations alimentaires de leurs enfants. 47% des étudiants dont les parents sont cadres ont répondu acheter des produits biologiques contre 28% des enfants d'ouvriers. Les enfants de parents cadres sont ceux ayant déjà le plus diminué leur consommation de viande (54%) comparé aux enfants d'agriculteurs et d'ouvriers (RESES, 2020).

UN MANQUE DE CONNAISSANCES SUR LES REPÈRES NUTRITIONNELS ET PEU DE COMPÉTENCES CULINAIRES

Alors que 66% des étudiants déclarent avoir une alimentation équilibrée en 2019, seulement 5% semblent manger réellement équilibré au quotidien (selon les indicateurs du Programme National Nutrition Santé (PNNS) : 5 fruits et légumes, 2 produits laitiers, 1 à 2 portions de viande, poisson ou œuf - eux-même discutables aujourd'hui au vu des exigences environnementales) (LMDE, 2019). Cet écart entre affirmations étudiantes et réalité peut s'expliquer par un manque de repères nutritionnels.

Une enquête réalisée en 2010 confirme que près de 87 % des étudiants interrogés ne connaissaient pas le PNNS et ses recommandations (Pavaut et al., 2013).

Sur le campus de Vanteaux, dans le Limousin, 60% des étudiants affirment vouloir cuisiner plus souvent à domicile mais 25% d'entre eux identifient le manque de compétences culinaires comme un frein majeur (Imakhoukhene, 2019). L'étude de Harris Interactive menée en 2017 révélait que parmi les étudiants qui souhaitaient manger plus de légumes, plus de 21% d'entre eux ne savaient pas comment les préparer. (Harris Interactive, 2017).

Les étudiants internationaux sont d'autant plus impactés, n'étant pas toujours à l'aise avec des produits différents de ceux présents dans leur pays (Champier, 2021).

Enfin, si les initiatives pour accéder à une alimentation saine et durable à petit prix se développent, le manque de connaissances sur l'existence de ces dispositifs présente un frein. Cette problématique a été soulignée par le RESES à l'occasion du conseil alimentaire étudiant de la ville de Bordeaux : l'information et les initiatives doivent être plus visibles pour les étudiants (Cavaniol, 2022).

“ Pour manger 5 fruits 5 légumes par jour, il faut pouvoir les préparer, les cuisiner. Peu d'étudiants savent faire : ils savent faire cuire des pâtes ou ouvrir une barquette de jambon..

Il faudrait qu'ils puissent apprendre dans le milieu familial, mais ce sont souvent les parents qui font à manger. L'enseignement supérieur a sûrement un rôle pour apprendre aux jeunes à préparer des repas équilibrés.”

PASCAL MERGUI

Directeur site de restauration sur le campus de Pessac Talence Gradignan et coordinateur et conseiller restauration pour l'Académie de Bordeaux

Accompagner les changements de pratiques

Bonnes pratiques

Au travers de son **compte Twitter "1 repas 1 €"**, Marina partage ses astuces pour préparer des repas complets pour 1€. Elle propose des menus "anti-charge mentale" : des menus complets établis sur 1 ou 2 semaines avec des listes de courses et prix de revient détaillés.

Lancé en septembre 2020, **le projet Foodent porté par le RESES** vise à informer et sensibiliser les étudiants à une alimentation durable à l'aide d'épisodes de reportages vidéos publiés sur Instagram.

Le **RESES a rédigé le "Guide de l'Alimentation Durable sur mon Campus"**, des fiches pratiques sur l'installation de compost, d'un jardin, d'action de réduction des déchets, et propose également des formations sur l'alimentation durable.

VRAC Universités organise des ateliers de cuisine au sein des résidences étudiantes (CROUS, Kaps...), afin de cuisiner des repas ou des collations à bas prix.

En 2021, **WWF France** s'est associé aux CROUS pour créer le **Challenge #Eat4change**. Eat4Change invite les étudiants à soumettre des projets pour une alimentation plus durable sur leur campus. 4 projets sont sélectionnés et bénéficient d'une accompagnement afin de mener à bien leur projet. Différents ateliers et ressources sont également proposés à l'ensemble des candidats (Eat4Change, 2022).

4. LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS FACE À LA CRISE ET LES LEÇONS APPRISSES

MÉMO

- Le modèle de l'aide alimentaire classique a montré ses limites : il ne permet pas de régler les causes profondes de la précarité alimentaire et entretient un système qui écoule les surplus d'un modèle agricole productiviste et d'une société de consommation à outrance.
- Les collectivités commencent à proposer des solutions structurantes afin de palier au manque de soutien de l'État face à la précarité alimentaire en milieu étudiant.
- Les associations étudiantes se sont montrées agiles, réactives et innovantes face à la crise. Elles doivent être soutenues afin de se pérenniser.

LES ACTEURS HISTORIQUES DE L'AIDE ALIMENTAIRE : UN MODÈLE DOMINANT QUI PEINE À SE RÉINVENTER

LES ACTEURS HISTORIQUES DE L'AIDE ALIMENTAIRE INDISPENSABLES FACE À LA CRISE

Dans les années 1980, face à l'augmentation du chômage et du coût de la vie, l'aide alimentaire se structure afin de répondre en urgence à l'augmentation de la précarité alimentaire : en 1984, la première banque alimentaire voit le jour à Arcueil et en 1985, Coluche crée les Restos du Coeur. Ces deux associations s'engagent aux côtés du Secours Populaire et de la Croix Rouge et deviennent les principales interlocutrices des pouvoirs publics dans l'organisation d'une filière de l'aide alimentaire (Douillet et Soutou, 2021 ; Caillavet et al, 2021).

Ce modèle s'appuie dès 1987 sur le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), devenu FEAD (Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis) en 2014, dont la gestion est déléguée à FranceAgriMer, chargé d'acheter les denrées par la voie de marchés publics (Caillavet et al, 2021 ; Amnyos et Edater, 2020).

Le modèle de l'aide alimentaire s'est également construit sur le don, grâce à la mise en place de la "loi Coluche" en 1988, permettant une défiscalisation des dons de particuliers et entreprises aux associations d'aide alimentaire. Plus récemment, la structuration de l'aide alimentaire a été favorisée par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (MAP) qui clarifie le statut des structures d'aide alimentaire, puis par la loi Garot, qui contraint les commerces de plus de 400 m² à établir une convention avec une structure de l'aide

- L'État et l'Union européenne financent l'aide alimentaire à hauteur de 31%, soit 465 millions d'euros par an
- Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a augmenté de 7,4 % entre 2020 et 2021.
- La part de bénéficiaires âgés de 15 à 24 ans a augmenté de 13% entre 2020 et 2021 dans les Banques Alimentaires.

alimentaire pour l'écoulement de leurs invendus (Le Labo ESS, 2020).

En 2018, le montant des ressources de l'aide alimentaire est estimé en France à 1,5 milliards d'euros, décomposés comme suit :

- **36% de financements privés** (Fondations, mécénat, dons en nature et financiers des particuliers, entreprises, agriculteurs) ;
- **33% correspondant à la valorisation du bénévolat** au sein des associations (Caillavet et al, 2021) ;
- **31% de financements publics** (soit 465 millions d'euros), dont :
 - 47 % de financements de l'État par le biais de dépenses fiscales (part défiscalisée des dons de particuliers ou d'entreprises) ;
 - 26,3% des collectivités via les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale ;
 - 15,6% du FEAD, reversé aux 4 associations nationales phares ;
 - et 11,1 % de crédits complémentaires de l'État, reversés aux épiceries sociales et solidaires, aux Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et à 8 associations têtes de réseaux nationales (Sénat, 2021).

L'aide alimentaire joue un rôle désormais capital dans la compensation des inégalités, en particulier depuis la crise économique de 2008 : le nombre de bénéficiaires a presque été multiplié par 2 en 10 ans, pour atteindre les 8 millions de personnes en 2018 (Le Morvan et Wanecq, 2019). Initialement pensée comme un soutien provisoire aux personnes en situation de précarité, l'aide alimentaire est un pilier essentiel pour certaines personnes en situation de précarité qui en dépendent quotidiennement depuis parfois de nombreuses années (Caillavet et al., 2021).

La crise sanitaire de la COVID-19 et les confinements successifs associés ont aggravé et mis en lumière l'insécurité alimentaire en France. Les associations d'aide alimentaire mobilisées en première ligne ont été confrontées à une forte hausse du nombre de bénéficiaires (+7,3% entre 2019 et 2020). Cela concerne notamment des publics peu habitués de ces dispositifs (étudiants, intérimaires, auto-entrepreneurs, etc.) (DRESS & INSEE, 2021). La part de bénéficiaires âgés de 15 à 24 ans a augmenté de 13% entre 2020 et 2021 dans les Banques Alimentaires (FranceInfo, 2021b).

Afin de répondre à ces nouvelles demandes, les initiatives à destination des étudiants se multiplient. Le réseau des Banques Alimentaires notamment compte 23 nouvelles associations partenaires depuis mars 2020 s'adressant exclusivement aux jeunes de 18-25 ans afin de répondre à leurs besoins spécifiques (Banque Alimentaire, 2021)

UN MODÈLE À BOUT DE SOUFFLE PRÉSENTANT DE NOMBREUSES LIMITES

Le modèle actuel de l'aide alimentaire est toutefois controversé, s'attachant aux symptômes de la précarité alimentaire sans aborder voire en occultant ses causes profondes. De plus, il induit l'idée qu'il s'agit d'un dispositif vertueux d'un point de vue environnemental puisqu'il permet de réduire le gaspillage alimentaire (Caillavet et al, 2021).

Le modèle de l'aide alimentaire est basé sur un modèle agricole productiviste.

L'aide alimentaire s'est construite sur les stratégies de valorisation des surplus agricoles et de lutte anti-gaspillage (FEAD (1987), loi MAP (2010), loi Garot (2016)) (Caillavet et al, 2021). Aucune de ces lois ne questionne la provenance de ces surplus ou leurs modes de productions. L'alimentation des plus démunis devient un levier permettant de s'engager dans "une économie circulaire", en valorisant les surplus d'un modèle productiviste (Paturel, 2019) (EY Consulting, 2019).

S'agissant de produits dits "de la ramasse" (invendus des grandes et moyennes surfaces), dons d'industriels ou de la restauration collective, ou encore de denrées attribuées par le FEAD via des circuits alimentaires longs aux multiples intermédiaires, le modèle de l'aide alimentaire pose aussi la question de la juste rémunération des producteurs (Le Morvan et Wanecq, 2019).

L'aide alimentaire est paradoxalement associée à la lutte anti-gaspillage.

L'économie circulaire est régie par 5 principes hiérarchiques : refuser, réduire, réutiliser, recycler, redonner à la terre (Ministère de la Transition Ecologique, 2020).

Ces politiques publiques de réutilisation des invendus sont vécues de manière positives par les associations d'aide alimentaire car elles génèrent des denrées au quotidien. Cependant, les actions menées par les pouvoirs publics ou les acteurs de l'ESS vise à réduire voire éliminer le gaspillage alimentaire (Caillavet et al, 2021). Paradoxalement, les politiques d'optimisation et la multiplication de ces initiatives mettent alors en difficulté les associations de l'aide alimentaire qui en dépendent (Le Morvan et Wanecq, 2019).

Un modèle qui ne favorise pas l'alimentation saine.

La qualité des denrées achetées via les fonds européens ainsi que des produits issus de la GMS pose question, tant sur l'aspect de la qualité et l'équilibre nutritionnel que de la fraîcheur et de la diversité. Les publics bénéficiaires de l'aide alimentaire, déjà dans des situations de précarité parfois critiques, sont alors contraints de consommer des produits souvent rassasiants mais dont les apports nutritionnels sont limités (féculents, produits transformés, etc.) (Le Labo ESS, 2020).

La crise sanitaire et ses impacts sur les chaînes d'approvisionnement a aggravé ce constat : l'aide alimentaire a essentiellement distribué des produits secs et transformés. Les produits frais (fruits, légumes et produits laitiers) étant difficilement accessibles car plus rares et plus chers (Paturel, 2020).



"Le modèle de l'aide alimentaire est un modèle basé sur les restes d'un système économique d'agro-industrie qui ne permet pas de s'émanciper à travers l'alimentation. Pire, on donne à un public précaire voire pauvre une alimentation de mauvaise qualité, qui va donc intégrer un cercle vicieux sur les questions de santé. C'est un modèle à proscrire. Il faut donc prendre le problème sous un autre angle, la table est à renverser."

GAUTIER CHAPUIS

Conseiller délégué à l'alimentation locale et la sécurité alimentaire, Ville de Lyon

L'aide alimentaire n'atteint pas tout le monde : l'enjeu du non recours.

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ne se limitent pas à celles ayant recours à l'aide alimentaire. Le non-recours est en effet fréquent, et ce pour plusieurs raisons : conditions d'accessibilité physiques complexes ("zones blanches") ou encore stigmatisation, certaines personnes n'osant pas se présenter à l'aide alimentaire par honte ou gêne (Douillet et Soutou, 2021).

Un système qui entame la dignité des bénéficiaires.

Si les formes de distribution évoluent, les conditions de distribution sont parfois difficiles à vivre pour les bénéficiaires. Ces derniers témoignent de comportements intrusifs et moralisateurs par les bénévoles de l'aide alimentaire, souvent peu formés pour faire face à des personnes dans des situations de précarité et fragilité mentale parfois profondes. Par ailleurs, les produits sont souvent choisis en amont pour le bénéficiaire, ce dernier doit ainsi se contenter de ce qu'on lui donne, que cela corresponde ou non à ses préférences, ses tolérances ou ses croyances. Il y a ici une logique d'assistanat, où les personnes sont uniquement considérées comme des bénéficiaires et non pas comme actrices de leur alimentation (Ramel et al., 2014) (Bonzi, 2021).

Par ailleurs, une forme de hiérarchisation s'installe, susceptible d'entraîner un sentiment de dévalorisation chez le bénéficiaire : le recyclage de certains retraits de vente ou surplus, distribués aux associations d'aide alimentaire, reconnaît implicitement que les plus démunis doivent se nourrir de ce que d'autres mangeurs n'ont pas voulu (Bricas & Paturel, 2019).

Un modèle mis à l'épreuve par la crise sanitaire.

La crise sanitaire et notamment le premier confinement de mars 2020 a mis à l'épreuve le fonctionnement des associations d'aide alimentaire, surtout celui des grandes associations nationales institutionnalisées :

- Réorganisation administrative contraignante et chronophage : Salariés des services sociaux en télétravail, conditions d'accueil dans les distributions très inégalitaires selon les territoires ;
- Réorganisation logistique contrainte : les distributions doivent se faire sous forme de colis de produits secs pour une durée de 2 semaines afin de limiter les sorties ;
- Difficultés d'approvisionnement face à la fermeture de la restauration hors foyer et les ruptures de stock récurrentes dans la grande distribution.

Les travaux de Dominique Paturel, chercheuse en Sciences de gestion à l'INRAE à l'UMR Innovation, suggèrent qu'il aura fallu près de 2 semaines pour que les grandes institutions de l'aide alimentaire et les services publics parviennent à trouver une organisation pour répondre face à la complexité de cette situation singulière (Paturel, 2020).

La crise sanitaire a mis en lumière les limites associées au fonctionnement actuel de nos systèmes alimentaires. À centraliser la demande, multiplier les intermédiaires et allonger les distances, les risques se sont progressivement accrus pour tous les maillons de la chaîne alimentaire en cas de rupture (Let's Food, 2020). La filière de l'aide alimentaire, ancrée dans ces mêmes logiques productivistes régulées par le marché, en est une des premières victimes.

Pendant cette crise, si les ménages les plus aisés ont pu se saisir des produits frais et/ou issus de circuits courts ou de proximité, les familles les plus précaires, précipitées dans des situations de précarité alimentaire parfois critiques, ont dû s'adapter à l'offre disponible et financièrement accessible, au détriment de la qualité.

La crise sanitaire a donc montré à quel point l'alimentation saine et de qualité doit devenir un droit universel. Pour cela, il est nécessaire de transformer le système de l'aide alimentaire afin d'aborder les causes profondes de la précarité alimentaire.

LES ÉPICERIES SOLIDAIRES D'ANDES

Depuis les années 2000, les épiceries solidaires ont émergé pour lutter contre l'assistanat, favoriser la dignité, l'autonomie et la participation des personnes concernées. Ces structures de proximité proposent un assortiment de produits variés issus à la fois de dons et d'achats complémentaires permettant aux personnes accompagnées de choisir les produits qu'elles souhaitent consommer, contre une faible participation financière. Elles bénéficient également d'un accompagnement pour lever des difficultés et améliorer leur situation sur le long terme (logement, emploi, gestion du budget...). Enfin, les épiceries solidaires sont des lieux de vie et de convivialité qui permettent notamment de créer du lien social et de sensibiliser, notamment sur les bonnes pratiques alimentaires. Environ 13 000 ateliers sont organisés chaque année au sein des épiceries solidaires du réseau ANDES (ateliers cuisine pour s'approprier des bonnes pratiques alimentaires, ateliers culturels pour s'ouvrir et reprendre confiance en soi, ateliers CV, gestion du budget...). La participation des personnes concernées est au cœur du concept des épiceries solidaires qui peuvent par exemple participer à la gouvernance, la gestion de l'épicerie ou encore la programmation des activités proposées.

Les 460 épiceries solidaires du réseau ANDES accompagnent chaque année 200 000 personnes dont 20% de jeunes et d'étudiants. Le réseau ANDES compte environ 70 épiceries solidaires dédiées ou majoritairement consacrées aux étudiants.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ÉTUDIANTE

LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Les collectivités territoriales disposent de compétences pour agir en faveur de l'accès pour les étudiants à l'alimentation durable. Elles restent encore peu mobilisées à ce sujet, considérant souvent l'accès à l'alimentation comme un droit, dont la responsabilité incombe à l'État. La transversalité de l'enjeu alimentaire au regard des compétences de chaque échelon freine parfois le passage à l'action (Chapuis, 2022 ; Renaut, 2022 ; Lafon, 2021) :

- Le principal bras droit social des **Communes** est le Centre communal d'action social au travers duquel elles peuvent soutenir financièrement les étudiants en difficulté et les accompagner dans leurs démarches administratives (recherche d'emploi, d'un logement, etc.). Les Communes peuvent également financer les initiatives de solidarité alimentaire étudiante et banques alimentaires dans le cadre des contrats de Ville ou au travers de leur soutien à l'économie sociale et solidaire (financement d'épiceries sociales et solidaires par exemple) (Chapuis, 2022).
- Les **Intercommunalités** peuvent également intervenir dans le cadre du Contrat de Ville dans le soutien aux initiatives. Nombreuses sont celles qui portent désormais un projet alimentaire territorial (PAT) (370 PAT en France) via lequel elles pourraient travailler avec les restaurants universitaires pour un approvisionnement local et/ou biologique, mais aucune n'a encore initié de dialogue dans ce sens. Les documents d'urbanisme (plan locaux d'urbanisme intercommunaux) peuvent également être mobilisés pour favoriser l'implantation de commerces alimentaires autour des campus.
- Les **Départements** sont au cœur des compétences de solidarités et de cohésion territoriale. Ils financent les associations du territoire ou celles qui émergent via les CCAS. Certains territoires ont créé des unions départementales des CCAS pour favoriser l'échanges de pratiques. Les Départements peuvent également compléter les fonds européens en finançant directement les banques alimentaires départementales.
- Dans le cadre de leurs compétences relatives à l'enseignement supérieur et la formation, les **Régions** peuvent favoriser l'intégration de modules de sensibilisation à l'alimentation saine et durable dans les cursus universitaires.

Le Plan Régional de Santé permet également de financer des actions de sensibilisation, des associations étudiantes de lutte contre la précarité ou encore des parcours santé sur les campus, etc.) La Région Nouvelle-Aquitaine a par exemple soutenu l'association Let's Food afin de proposer des modules de formation et de sensibilisation au lien entre alimentation, santé, environnement et territoires auprès des étudiants de l'enseignement supérieur (Bodiguel et al., 2021 ; Vie Publique, 2021 ; Collectivités locales, 2019 ; IUFN, 2017).

LES TERRITOIRES ET LES MESURES D'URGENCE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Face aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire, de nombreuses collectivités se sont appuyées sur des dispositifs existants en faveur des étudiants.

En fin des années 1980, les communes de Grande-Synthe (Nord), de Chenôve (Côte d'Or) ou encore de Poissy (Yvelines) font figure de pionnières avec la mise en place d'un revenu minimum étudiants qui s'adressent aux plus précaires. Selon les autres bourses perçues ou non par le jeune et son lieu d'études, l'allocation peut varier de 100 et 2 000 euros par an. Ces dispositifs, encore existants aujourd'hui, ont démontré leur utilité et sont devenus indispensables pour certains étudiants. Ils ont vu le jour sur quelques territoires pour combler les failles du système national de bourses en soutenant les étudiants non éligibles au Revenu de Solidarité Active (qui a remplacé le Revenu Minimum d'Insertion en 2009) et à la bourse sur critère sociaux (ou désavantagés par l'effet de seuil) (Chermann, 2021).

En 2020 et 2021, ils ont permis de mieux absorber les chocs de la crise sanitaire (Renaut, 2022) (Lafon, 2021). À cette occasion, la mobilisation des collectivités pour les plus précaires a été déterminante. De nombreuses mesures d'urgence ont été mises en place, allant parfois bien au-delà des compétences obligatoires :

Les aides financières directes exceptionnelles aux étudiants :

- La métropole d'Aix-Marseille-Provence, qui dispose de la compétence départementale de gestion du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), a décidé d'ouvrir ce dernier à l'ensemble des étudiants en difficulté, boursiers ou non, suite à la fermeture des restaurants universitaires.
- La communauté d'agglomération de la Rochelle a débloqué une enveloppe de 330 000 euros pour assurer un demi-mois de bourse supplémentaire aux étudiants des échelons 4 à 7 (soit 199 à 281 euros par étudiant) (Lafon, 2021).

Des financements exceptionnels et la mise à disposition de locaux pour les associations de solidarité alimentaire étudiante :

- La Ville de Paris a mis à disposition la Maison des Initiatives Etudiantes pour la distribution de l'aide alimentaire d'urgence aux étudiants (notamment aux associations COPI, Restos du Coeur et Secours Populaire).
- Bordeaux Métropole, les communes de Talence, Pessac et Gradignan, la Région Nouvelle-Aquitaine et le CROUS de Bordeaux ont financé la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde pour permettre la distribution d'un panier repas par semaine aux étudiants précaires sur le campus universitaire (Mergui, 2022).

Ces mesures d'urgence ont permis d'initier de nouveaux partenariats entre les collectivités territoriales et le monde universitaire et étudiant (Lafon, 2021).

POST-CRISE : VERS DES ACTIONS STRUCTURANTES SUR LES TERRITOIRES ?

Certaines collectivités s'interrogent désormais sur leur rôle pour résoudre la problématique de la précarité alimentaire étudiante tout en garantissant la qualité pour toutes et tous. Le changement d'équipe et l'intégration de nouveaux élus et techniciens issus de la société civile à Bordeaux ou encore à Lyon, ont parfois été des facteurs déterminants pour tester de nouveaux projets, inscrits dans de nouveaux paradigmes (Chapuis, 2022). Ainsi de nouvelles réflexions et pistes d'actions spécifiquement dédiées aux étudiants émergent à l'échelle des territoires :

Des expérimentations locales de la sécurité sociale de l'alimentation :

- Afin de dissocier le niveau de revenu et l'accès à une alimentation de qualité, la Ville de Bordeaux et le Département de la Gironde ont annoncé en début d'année 2022 le lancement d'une expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation.
- La Ville de Lyon, en collaboration avec la Chaire Alimentaire TRALIM de l'Université Lyon 2, l'ARDAB et la Gonette a lancé en janvier 2022 une expérimentation de la sécurité sociale alimentaire étudiante. Pendant 1 an, 5 groupes de 50 étudiants expérimentent différentes formes de sécurité sociale alimentaire. Cette expérimentation doit permettre d'analyser les freins et motivations des étudiants à se tourner vers une alimentation de qualité et locale.

La mise en place d'un maillage territorial pour assurer la présence d'une offre alimentaire à proximité de tous les étudiants :

- Afin de compléter l'offre alimentaire accessible sur le secteur Est de la Ville, Nice accompagne la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire étudiante portée par une association (Ville de Nice, 2021).

La prise en compte des étudiants dans les instances de gouvernance locale :

- La Ville de Bordeaux finance depuis 2021 l'émergence et l'animation du Conseil alimentaire étudiant afin d'encourager les échanges entre les campus, les collectivités et l'ensemble des acteurs du système alimentaire (RESES, 2021).

COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

Au vu des compétences dont elles disposent et des besoins exprimés par les initiatives et acteurs interrogés (résultats de l'enquête et entretiens), les collectivités territoriales pourraient aller plus loin dans leurs actions :

- **Coordonner les actions à l'échelle territoriale :** les Départements doivent se saisir de leur compétence de solidarités et de cohésion territoriale et renforcer la coordination des acteurs (Renaut, 2022).
- **Renforcer les liens entre les projets alimentaires territoriaux et le milieu étudiant :** Les Projets Alimentaires Territoriaux peuvent accompagner les CROUS et associations étudiantes dans leur approvisionnement en produits locaux et/ou biologiques (Renaut, 2022).
- **Proposer des financements pérennes aux associations étudiantes :** Les collectivités peuvent proposer des financements pérennes aux associations qui oeuvrent pour l'accès à l'alimentation à tous les étudiants afin de participer à stabiliser leur modèle économique et de leur permettre de proposer des produits issus de filières durables (conventions pluri-annuel, conventionnement dans le cadre des mesures de lutte contre la précarité alimentaire, etc.).

« On parle de droit à l'alimentation. C'est donc à l'État, au travers de ses chambres législatives, de prendre ses responsabilités sur ces questions. Les collectivités peuvent cependant être en soutien de ces démarches : on porte les débouchés par exemple. On encourage et facilite les approvisionnements durables. »

GAUTIER CHAPUIS

Conseiller délégué à l'alimentation locale et la sécurité alimentaire, Ville de Lyon

LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION : UN MODÈLE À EXPÉRIMENTER

Face au constat d'un droit à l'alimentation non effectif pour tous, d'une insécurité alimentaire croissante, des crises du modèle agricole actuel mais aussi face à la pandémie de COVID-19 qui se traduit par une forte augmentation du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire, les membres du Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation travaillent depuis deux ans à la définition d'un projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).

Ce collectif est composé de 10 membres : Ingénieurs sans Frontières Agrista, Réseau CIVAM, la Confédération paysanne, le Collectif Démocratie Alimentaire, l'Ardeur, l'Union Nationale d'Associations Familiales, Mutuale, l'Atelier Paysan, les Ami.e.s de la Confédération paysanne, VRAC. Tous ont ainsi pour objet commun de remettre l'alimentation au cœur du champ politique. Ils visent une transformation du système alimentaire à partir de décisions collectives autour d'un modèle d'alimentation pour tous.

Pensée comme une 6e branche de la sécurité sociale, la SSA est une politique publique systémique, reposant sur le principe d'universalité et sur un système de cotisations pour assurer le droit à l'alimentation durable pour tous. **Les différents partenaires s'accordent sur le format de la SSA via une carte vitale de l'alimentation donnant accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€ par mois et par personne.** Le conventionnement reposerait sur des caisses primaires gérées démocratiquement à l'échelon local et articulées via une instance nationale. Les acteurs pourraient ainsi par exemple être conventionnés sur la base de leurs pratiques en accord avec le cahier des charges proposé (produits locaux, issus de l'agriculture biologique, revenu minimum pour les producteurs, etc.) (Sécurité Sociale de l'Alimentation, 2022) (Chapuis, 2021).

Ces 150€/personne/mois représenteraient un budget annuel de 120 milliards d'euros pour l'État, soit 8% de la valeur ajoutée produite en France. Certains points relatifs au financement du dispositif sont encore en discussion et font l'objet de désaccords : Les cotisations doivent-elles provenir des salaires ou de la valeur ajoutée des entreprises ? Doivent-elles être uniquement patronales, ou des cotisations salariales sont-elles envisageables également ? Une diversité de scénarios sont actuellement étudiés.

Différentes réflexions sont en cours afin de faire de la SSA un outil de transformation des systèmes alimentaires : rapports de genre dans les comportements alimentaires, les rapports Nord-Sud en termes d'approvisionnement alimentaire, l'accès au foncier pour les producteurs, l'éducation et la sensibilisation au dispositif et à l'alimentation durable, etc (Sécurité Sociale de l'Alimentation, 2022).

En France, quelques initiatives locales s'inspirent ce modèle. C'est le cas du « marché du lavoir » à Dieulefit (Drôme), où plusieurs prix sont pratiqués : un premier, qui permet juste au producteur de couvrir ses coûts, un « prix solidaire » un peu plus élevé, et un « prix accessible » qui représente 65 % du premier (Reporterre, 2022). En janvier, le Département de la Gironde et la Ville de Bordeaux ont indiqué vouloir lancer prochainement une expérimentation de la SSA sur leur territoire (Rue89Bordeaux, 2022 ; 20Minutes, 2022).

PÉTITION "STOP À LA FAIM DU MOIS"



En Février 2022, Let's Food et le RESES se sont associés à Greenpeace France, le Collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation, L'Alternative, Les amis de la Conf, BelleBouffe, Réseau CIVAM, Crisalim, Déclic, FAGE, ISF-Agrista, Sillage, Solidaires étudiant-e-s, UNEF, et VRAC en signant la pétition **"Stop à la faim du mois"**. À l'occasion des élections présidentielles, cette pétition vise à interpeller les représentants politiques sur les enjeux de précarité alimentaire. Au travers de cette pétition, les organisations signataire proposent deux actions fortes et structurantes :

- La mise en place d'un repas à 1€ sain et durable pour tous les étudiants, quelque soit leur niveau de ressources, ou celui de leurs parents.
- Pour l'ensemble de la population, le développement d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

L'ENQUÊTE LET'S FOOD/RESES

Un questionnaire a été construit et diffusé entre décembre 2021 et février 2022 auprès des initiatives de lutte contre la précarité alimentaire étudiante dans l'objectif :

- De comprendre leurs objectifs et fonctionnement ;
- De recueillir leurs attentes et opinions face au système actuel de lutte contre la précarité alimentaire étudiante ;
- D'identifier leurs facteurs de risque et de résilience (leviers de développement, freins à la proposition d'une offre alimentaire issue de filières durables).

"Une initiative est résiliente si elle sait et peut trouver les capacités nécessaires pour son adaptation face à des aléas qui le menacent" (CEREMA, 2014)

2 types de facteurs de résilience des initiatives ont été analysés dans l'objectif d'adapter le soutien à ces initiatives pour favoriser leur pérennisation :

- Facteurs **internes** à l'initiative : humains, organisationnels , modèle économique .
- Facteurs **externes** à l'initiative : Facteurs liés au système alimentaire local, politiques, facteurs liés à l'environnement d'acteurs.

Le questionnaire a été diffusé à plus de 300 contacts : 255 associations, 18 universités, 18 CROUS, 9 collectivités. Les associations sont surreprésentées dans l'échantillon initial du fait des réseaux associatifs forts de Let's Food et du RESES. Il s'agit essentiellement d'associations locales, porteuses d'initiatives en faveur de l'alimentation durable (recensées sur la plateforme Let's Food Ideas) ou d'association portées par des étudiants (réseau interne du RESES). 33 réponses ont été collectées (27 associations, 2 CROUS, 2 universités et 1 collectivité).

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES, NOUVEAUX ACTEURS DANS L'ÉCOSYSTÈME

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreuses associations ont vu le jour. Si la majorité s'appuie encore sur le système d'aide alimentaire majoritaire et s'approvisionnent auprès de la banque alimentaire ou de la grande et moyenne distribution, d'autres initiatives proposent des modèles innovants pour répondre aux problématiques spécifiques des étudiants en termes d'accès à l'alimentation.

« Co'p1 c'est une association qui est née des conséquences du COVID-19 le 31 août 2020 dans l'objectif de lutter contre la précarité étudiante. On est un peu plus de 400 bénévoles provenant de 30 universités et écoles différentes en Ile-de-France. »

JOHANNA RASAMY

Co-chargée mission de presse à Co'p1

DE NOUVELLES ASSOCIATIONS PORTÉES PAR DES ÉTUDIANTS ÉMERGENT ET PERDURENT

Entre décembre 2021 et février 2022, l'association Let's Food a mené une enquête auprès de 33 initiatives qui oeuvrent pour favoriser l'accès à l'alimentation pour les étudiants. Près de la moitié (48,5%) des initiatives analysées dans le cadre de cette étude sont nées directement des implications de la crise sanitaire. Elles sont essentiellement portées par des associations (75%) et se sont toutes maintenues suite à la levée des restrictions (Bouilly, 2021).

DES INITIATIVES QUI VISENT LA QUANTITÉ AVANT LA QUALITÉ

Pour 70% des initiatives ayant répondu à l'enquête, la priorité est de faciliter l'accès économique à une alimentation en quantité suffisante. 90% d'entre elles proposent une aide alimentaire sous forme de don ou de vente à petits prix. 15% dispensent directement une aide financière comme l'a fait VRAC Universités à Lyon lorsque les distributions étaient contraintes par les mesures sanitaires.

52% des répondants affirment vouloir faciliter l'accès physique à l'alimentation. Cela se traduit notamment par l'implantation d'épiceries sociales et solidaires ou groupements d'achat directement sur les campus (VRAC Universités) ou encore de dispositifs itinérants sur les campus (Tim & Bastien).

L'accès à l'alimentation durable (produits bio ou issus de filières courtes) bien que moins souvent évoqué, est identifié comme un objectif pour 42% des répondants.

DES INITIATIVES INNOVANTES MAIS VULNÉRABLES

DES INITIATIVES INNOVANTES QUI METTENT L'ACCENT SUR LA QUALITÉ ET DURABILITÉ DE L'ALIMENTATION

50 % des initiatives interrogées proposent des produits issus de filières courtes et/ou de l'agriculture biologique. 37,5 % de ces initiatives sont nées des conséquences du COVID19. Ces initiatives ont choisi de proposer des produits issus de filières durables. Elles doivent alors souvent s'appuyer sur des subventions publiques afin de proposer ces produits à des prix accessibles (Tim & Bastien, 2022).

Elles font alors le choix de sortir du circuit d'approvisionnement classique de l'aide alimentaire :

- En mars 2020, l'association étudiante PAVés de Science Po Paris créé l'AMAP étudiante "Sciences Potirons". L'association travaille avec un maraîcher biologique situé à 55km de Paris et un boulanger bio du 14e arrondissement.
- Lieutopie, une association étudiante située à Clermont-Ferrand effectue des achats auprès de magasins bios et de producteurs locaux,
- VRAC Universités, implanté à Lyon, Bordeaux, Rennes et Strasbourg, effectue des achats directement auprès de producteurs locaux.
- L'association lyonnaise L3DD propose des paniers de légumes grâce à un partenariat avec le jardin de Cocagne "Jardin d'avenir" situé à 35km de Lyon.

Portées tout ou en partie par des étudiants, certaines initiatives proposent également des dispositifs innovants au plus proche des besoins des étudiants :

- Tim & Bastien propose un service itinérant de vente de repas à prix accessibles à base de produits bio et locaux sur les campus de Lorraine.
- Lieutopie propose un tiers lieu qui combine activités culturelles, café & bar, épicerie, conserverie, jardin collectif et distribution de paniers de légumes.
- Le RESES, au travers du projet Foodent, mobilise les réseaux sociaux afin de sensibiliser les étudiants à l'alimentation durable ou proposer des bon plans pour se nourrir sainement à bas prix.

UN STATUT ASSOCIATIF AGILE

La crise a révélé un manque de souplesse des services publics quant à leur réactivité pour faire face aux besoins alimentaires urgents lors du premier confinement.

En effet, face à une situation inédite, les acteurs publics ont dû adapter leurs modes de fonctionnement entraînant parfois certaines lourdeurs administratives et processus de prise de décision chronophages. Le statut associatif, largement majoritaire parmi les initiatives ayant répondu à l'enquête est privilégié car facile à démarrer, souple et réactif en période de crise. Les travaux de Dominique Paturel sur les leçons du confinement suggèrent en effet que les petites associations ont su s'adapter plus rapidement que les services publics et les grandes associations nationales d'aide alimentaire (Paturel, 2020).

49% des initiatives interrogées qui existaient déjà avant la crise de la COVID-19 (essentiellement des initiatives associatives étudiantes) indiquent avoir fait évoluer leur fonctionnement pour s'adapter aux conditions sanitaires exceptionnelles. Elles ont su faire preuve de souplesse afin de réagir rapidement. Certaines épicerie qui ont dû fermer ont par exemple réalisé de la distribution de colis alimentaires.

UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS DENSE QUI FACILITE LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES LOCALES

Le réseau d'acteurs locaux s'est avéré déterminant pour faciliter l'adaptation ou la mise en route de nouvelles associations. 30% des initiatives considèrent qu'il s'agit d'un facteur de résilience important pour la pérennité de l'initiative. Ces dernières ont alors su s'appuyer sur un réseau pré-existant et identifier rapidement les acteurs territoriaux pertinents au vu de leurs besoins. Différents types de partenariats se sont mis en place :

- Dons de denrées alimentaires entre associations :
 - Partenariat entre associations nationales (Banques Alimentaires, Croix Rouge, Restos du Coeur, ANDES) et associations locales (58 % des répondants).
 - Dons et échanges de denrées alimentaires entre associations locales afin de limiter le gaspillage.
- Dons d'invendus entre grandes et moyennes surfaces et associations (36% des répondants)
- Partenariats entre associations locales pour la mutualisation de locaux, de camions ou encore de ressources humaines. Certaines initiatives ayant émergé des suites du COVID19 se sont appuyées sur des acteurs implantés. Par exemple à Bordeaux, l'association étudiante environnementale basée à l'Université Bordeaux Montaigne "la Cuvée des Écolos" s'appuie sur l'association VRAC (distributions communes, mutualisation des ressources humaines, entraide et échanges informels, mutualisation d'un camion).

- Partenariat entre associations locales, collectivités et universités pour la mise à disposition de locaux : VRAC Universités Lyon utilise par exemple la Maison des Étudiants (MDE) de la Métropole de Lyon et la MDE de l'Université Lyon 2 pour ses distributions. Le service vie étudiante de l'Université Lyon 2 fournit également un local et un accompagnement technique à l'épicerie sociale et solidaire l'Agoraé de Gaelis (mise à disposition d'une assistante sociale pour appuyer les services civiques dans l'accueil des étudiants bénéficiaires) (Fournel, 2022))

Toutefois, la multiplication d'initiatives similaires peut également générer des effets de concurrence à l'échelle locale sur les financements et les aides en nature. Certaines initiatives peuvent ainsi se montrer réticentes à collaborer (Henry, 2022). Quelques structures soulignent par exemple être en recherche de locaux depuis leur création (Ma'Yonnaise Épicerie à La Roche-sur-Yon, créée en avril 2021).

DES INITIATIVES QUI REPOSENT SUR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Les associations étudiantes s'appuient principalement sur du bénévolat. 2 répondants sur 3 affirment mobiliser des bénévoles étudiants à temps plein. 97% des structures répondantes sont des initiatives portées au moins partiellement par des étudiants, ces derniers se sont particulièrement mobilisés face à la crise sanitaire (LeMonde, 2020b). L'engagement bénévole étudiants au sein des associations constitue aujourd'hui une force majeure mais également un risque important pour leur pérennité. 61 % des initiatives interrogées identifient le facteur humain comme un frein à leur développement, il s'agit du facteur bloquant le plus récurrent. Les bénévoles étudiants étant amenés à évoluer dans leur parcours scolaire, la passation et le suivi des projets peut être plus difficile (Fournel, 2022).

Ce constat est également vrai pour l'ensemble des associations d'aide alimentaire en France : 33% du montant des ressources de l'aide alimentaire correspond à la valorisation du bénévolat au sein des associations (Caillavet et al, 2021).

DES INITIATIVES FORTEMENT DÉPENDANTES DES SUBVENTIONS

L'enquête Let's Food/RESES confirme la forte dépendance des associations de lutte contre la précarité alimentaire étudiante aux subventions publiques et aux dons. Toutes expriment le besoin de financements supplémentaires pour pérenniser les ressources humaines.

74% des structures ayant répondu font appel à des subventions publiques et ces dernières représentent en moyenne 55% de leur budget global. Il s'agit essentiellement de subventions locales, proposées par les Universités ou encore du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La moitié des structures (55%) ont reçu des aides de la part de fondations et d'entreprises privées. Les initiatives s'appuient également fortement sur les dons financiers des particuliers (52% y ont recours).

Ces initiatives ont notamment profité de la hausse des subventions et dons de particuliers observée pendant la crise de la COVID19 (Ministère des solidarités et de la Santé, 2020 ; FranceInfo, 2021c).

Soutenir de nouveaux acteurs contre la précarité alimentaire

Bonnes pratiques

L'Université Lyon 2 a créé 3 postes à temps plein pour accompagner les associations étudiantes dans leur développement, notamment dans la passation d'une année universitaire à l'autre (intégration d'étudiants de L1 et L2 dans la gouvernance, outil de dématérialisation des demandes de financement, etc.). L'Université souhaite d'ailleurs mettre en place une formation dédiée. Au-delà des moyens humains et financiers importants, l'Université Lyon 2 travaille sur une offre globale d'accompagnement des associations étudiantes (bonus sur la moyenne pour les étudiants engagés dans les associations, mise à disposition de matériel et salles, relais de communication, etc.)(Fournel, 2022).

Le projet « Territoires à VivreS » expérimente une ingénierie de coopération territoriale afin d'assurer un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables. Il s'agit d'aller au-delà de l'aide alimentaire classique en créant de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables. Porté par le Réseau Cocagne, le Secours Catholique, le Réseau CIVAM, le réseau UGESS et l'association VRAC national, le projet cible 4 territoires pilotes (Lyon, Aix-Marseille, Montpellier et Toulouse).

"Notre association repose énormément sur les financements publics. Il en existe 2 types : les subventions dédiées aux projets et les subventions dédiées au fonctionnement de l'association. Ces dernières sont assez rares. Elles manquent énormément, parce qu'on a besoin de payer le local, les salaires etc. On a besoin de fonds de fonctionnement pour être stable et pour pouvoir assurer une continuité de nos actions."

FIONA ORTIZ

Co-présidente de Lieutopie

LES MODÈLES ÉCONOMIQUES FRAGILES DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ÉTUDIANTES

Seules 23% des initiatives interrogées dans l'enquête Let's Food/RESES profitent des bénéfices de la vente de biens et de services pour se financer, s'agissant essentiellement d'initiatives de dons ou de vente à petits prix.

Le modèle économique des associations interrogées est instable du fait de leur forte dépendance aux subventions publiques et privées et aux dons, très peu pérennes. Malgré cette hausse des financements en période de COVID19, les initiatives évoquent le besoin de financements pérennes pour couvrir les frais de fonctionnement de l'activité, notamment : le financement de postes ou de volontaires en service civique, l'achat de matériel, le loyer (si l'initiative ne bénéficie pas d'une mise à disposition gratuite) ou encore de l'achat de denrées alimentaires s'il s'agit d'une initiative de don ou vente à bas prix.

Ces structures appellent à des financements durables, sur plusieurs années, afin de limiter le temps passé à la réponse aux appels à projets (Ortiz, 2022).

Réponses à la question 49. "Quels sont les besoins financiers nécessaires à la mise en place ou à la pérennisation de l'initiative ?"

« Subventions pour le maintien du poste de chargée de mission Épiceries Solidaires »
La Campuserie (Lille)

« Financement d'un poste en CDD ou CDI »
L3DD (Lyon), la Cuvée des écolos (Bordeaux)

« Financements pour un VSC, des subventions durables dans le temps »
Collectif Solidarité Étudiante (Lyon)

« Subventions pour l'achat de matériel »
Ma'yonnaise épicerie (La-Roche-sur-Yon)

« Il faut arrêter de penser que les étudiants vont manger tout et n'importe quoi parce que c'est pas cher. Il y a aussi beaucoup d'étudiants qui font attention à la qualité. Ce n'est pas parce qu'on est précaire qu'on doit manger n'importe quoi. »

MARIEM RAZGALLAH

Chargée de mission, VRAC
Universités Lyon

ZOOM : PRIVILÉGIER LA VENTE À PETITS PRIX AU DON ALIMENTAIRE ?

Deux modèles d'aide alimentaire co-existent : la vente et le don de denrées alimentaires. La distribution gratuite auprès des bénéficiaires a l'avantage de permettre aux initiatives de toucher un plus large public, mais présente également plusieurs inconvénients.

Selon Nicolas Trézéguet, Coordinateur pour l'association VRAC (Antenne de Bordeaux), le don est problématique, car par l'absence d'un transfert d'argent et l'absence de réciprocité, il rappelle sans cesse aux bénéficiaires qu'ils sont pauvres et souligne leur dépendance. Le don peut porter une charge symbolique négative, voire installer une hiérarchie entre donateurs et bénéficiaires et devenir une source de souffrance mentale pour les seconds. Ce sentiment de perte de dignité peut également s'avérer un frein à un meilleur accès des bénéficiaires aux structures de l'aide alimentaire. La vente des denrées permet de changer de perspectives : les bénéficiaires deviennent en réalité des usagers de l'aide alimentaire, considérée comme un service social et non pas comme une œuvre caritative (Alberts, 2021).

De plus, selon Pascal Mergui, directeur site de restauration CROUS sur le campus de Pessac Talence Gradignan (33), la gratuité dévalorise les repas. En effet, "ce qui est gratuit" est culturellement associé à "ce qui n'est pas qualitatif" aux yeux de celui qui en profite. La valeur monétaire des denrées alimentaires distribuées reste associée à leur valeur qualitative ou gustative et l'absence de valeur monétaire peut être comprise comme une absence de valeur tout court.

À l'inverse, la vente de denrées alimentaires, même à bas prix, permet une estime de soi pour les usagers. La vente induit une réciprocité qui valorise l'usager, qui est "capable" d'acheter ces denrées. De plus, la vente permet aux initiatives d'aide alimentaire de couvrir leurs dépenses lorsque les denrées sont vendues à prix coûtant, voire permettent de constituer une ressource financière et donc une meilleure stabilité pour ces initiatives.

CONCILIER URGENCE ET DURABILITÉ : DES MOYENS CONTRAINTS POUR LES INITIATIVES ASSOCIATIVES

Si certaines des initiatives interrogées semblent particulièrement engagées en faveur d'une aide alimentaire durable, cela représente encore une minorité. Seuls 34% des porteurs de projet identifient la provenance (issus de circuits courts) et 28% le respect de l'environnement (produits biologiques) comme un critère de sélection des produits proposés. Certaines initiatives souhaiteraient cependant être en mesure de proposer une offre alimentaire issue de filières durables, mais identifient plusieurs freins qu'il convient d'adresser par des politiques de soutien adaptées :

>Des sources d'approvisionnement souvent contraintes : 69% des répondants affirment ne pas avoir le choix des denrées issues des dons et de la récupération d'invendus.

"L'association est dépendante des dons qu'elle reçoit." - La SurpreNantes Epicerie

>Des ressources financières limitées : Le prix plus élevé des denrées de qualité est un frein à la proposition d'une offre durable.

"Acheter bio nous coûterait bien trop cher" - Collectif de Solidarité étudiante

"Notre but est d'aider un maximum d'étudiants avec un budget" - Food'Ilis

>Des ressources humaines limitées : L'approvisionnement en produits issus de filières durables est considéré comme chronophage et complexe, alourdissant la charge de travail des associations qui reposent essentiellement sur du bénévolat.

Lourdeur de la tâche et des capacités humaines à traiter la demande." - Crous de Poitiers

"Manque de bénévoles pour développer l'offre durable" - Epifree Rennes 1

>Des difficultés à identifier des sources d'approvisionnement durables : Certaines initiatives mentionnent la difficulté de trouver des fournisseurs locaux dans leur environnement.

À proximité du campus il n'y a pas forcément de magasin qui vend des produits locaux/bio." - Pôle solidarité de l'association des élèves de l'ISAE SUPAERO

"Difficulté à trouver des fournisseurs" - La Grenade

>Un manque de demande de la part des bénéficiaires

Les changements de pratiques vers une aide alimentaire plus durable doivent être acceptés et compris par les bénéficiaires. Or, la DGCS indique toutefois que ces derniers sont peu revendicatifs à l'égard des denrées proposées (DGCS, 2016). Le niveau d'exigences des bénéficiaires s'avère assez faible, de nombreuses personnes n'estiment pas légitime d'émettre des revendications particulières, au regard de la (quasi)gratuité de l'aide.

"Ils ne s'y intéressent pas (ou en tout cas ne le font pas remonter), leur préoccupation première est de se nourrir." - Collectif de Solidarité Etudiante

"Pas d'appétence particulière pour ces produits. Ils viennent chercher à manger." - Crous de Bordeaux-Aquitaine

« Le projet vise avant tout à sensibiliser les étudiants aux enjeux de circuits courts et à la nécessité de recréer du lien social avec les producteurs. Par la suite, nous sensibilisons sur une agriculture raisonnée et dans l'idéal une agriculture bio. Nous souhaitons également sensibiliser les étudiants au prix d'une alimentation de qualité : si on achète moins de produits transformés et qu'on commence à cuisiner, on peut acheter du bio et supporter les 20/30% supplémentaires.»

BASTIEN MALIAR

Co-président de l'association Tim & Bastien

5. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN MILIEU ÉTUDIANT : 6 ACTIONS À SOUTENIR

La crise sanitaire de la COVID-19 a mis en lumière les enjeux d'accès à une alimentation de qualité en milieu étudiant. Face à l'urgence, les associations, les universités, les collectivités, l'État ont réagi en déployant des solutions palliatives à destination des nombreux étudiants en situation d'insécurité alimentaire. Il faut désormais construire des politiques à long terme afin de garantir, en tous temps, une alimentation saine et durable à tous les étudiantes et étudiants.

Afin d'agir sur toutes les composantes de la précarité alimentaire mais également de mobiliser toutes les échelles en responsabilité, le temps court et le moyen terme, Let's Food et le RESES ont identifié 6 actions prioritaires, alignées avec les 8 objectifs définis par le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA).

1 Transformer les dispositifs nationaux et européens et institutionnaliser l'accès à une alimentation durable et saine pour toutes et tous en droit humain fondamental

Cible(s) : État, Union Européenne

COCOLUPA : Objectifs #6 #7 #8

Les stratégies nationales et européennes en matière de lutte contre la précarité alimentaire présentent aujourd'hui des dysfonctionnements majeurs : multiplicité des acteurs et rôles de chacun mal identifiés, provenance et qualité des produits non prioritaire, financements peu adaptés aux spécificités territoriales, dépendance aux stratégies de lutte contre le gaspillage alimentaire, système basé sur le don qui entame la dignité des bénéficiaires, etc. Il est nécessaire de questionner l'ensemble des stratégies actuelles nationales et européennes. Sur la base des différents travaux et expériences menés par le COCOLUPA, ou encore le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, plusieurs pistes de réflexions peuvent être identifiées :

- **Mettre en cohérence et faciliter la gouvernance des dispositifs d'aide alimentaire :** Clarifier et renforcer la gouvernance de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle nationale permettrait un fonctionnement plus efficace (procédures plus rapides grâce à la connaissance du rôle de chacun). C'est l'objet du groupe de travail N°2 du COCOLUPA.
- **Encourager la décentralisation des financements de l'aide alimentaire :** La décentralisation, au moins partielle, des financements de l'aide alimentaire permettrait une répartition plus adaptée aux spécificités territoriales, aux besoins des porteurs d'initiatives et bénéficiaires mais également une répartition plus équitable des financements, notamment au profit des structures de plus petite taille, portées par des étudiants.
- **Désolidariser l'aide alimentaire des stratégies de lutte contre le gaspillage alimentaire :** Afin de lutter durablement contre le gaspillage et de rendre leur dignité aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, les dispositifs d'aide alimentaire ne doivent plus dépendre des surplus agricoles ou invendus des commerces alimentaires.
- **Connecter l'aide alimentaire à la production agricole locale :** L'aide alimentaire doit s'inscrire dans les dynamiques des projets alimentaires territoriaux portées par les collectivités territoriales afin de soutenir le maintien de l'activité agricole à l'échelle locale et la juste rémunération des producteurs.

Ces propositions induisent un changement de paradigme dans le fonctionnement des institutions nationales et européennes : l'accès alimentaire doit devenir droit humain fondamental et doit contribuer au soutien de l'agriculture locale tout en accélérant l'émancipation des bénéficiaires.

2

Les restaurants universitaires doivent devenir les garants d'une alimentation de qualité, durable et saine, accessible à tous les étudiantes et étudiants.

Cible(s) : État

COCOLUPA : Objectifs #2 #6 #8

Les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) doivent proposer une offre de qualité, durable et saine aux étudiantes et étudiants et ce sur l'ensemble des territoires, sans discriminations. L'État doit pour cela :

- Augmenter le financement public des CROUS pour leur permettre de répondre aux exigences de la loi EGalim en termes d'approvisionnement alimentaire (50% de produits de qualité dont 20% de bio, au moins un repas végétarien en 2022), de lutte contre le gaspillage et de sensibilisation à une alimentation saine et durable et réduire les inégalités territoriales.
- Renforcer les injonctions auprès des restaurants universitaires pour le respect des exigences de la loi EGalim.
- Généraliser le repas à 1 € pour tous les étudiants, sans condition de revenus.
- Améliorer l'équipement des résidences étudiantes pour permettre à chacune et chacun de cuisiner dans de bonnes conditions.

3

Désolidariser l'accès à une alimentation durable, saine et de qualité du niveau de revenu afin d'assurer le droit à l'alimentation pour tous les étudiantes et étudiants

Cible(s) : État, Départements, Établissements publics de coopération intercommunale, Communes

COCOLUPA : Objectifs #6 #8

Le **système des bourses** étudiantes ne parvient pas à lutter durablement contre la précarité étudiante en raison de l'extrême diversité des situations (familiale, résidentielle, financière, etc.). Il doit être réformé afin de permettre à plus d'étudiants d'en bénéficier : augmenter les sommes attribuées et affiner les seuils, intégrer les étudiants étrangers, considérer les ressources de l'étudiant en priorité et non plus les ressources des parents. Cette réforme doit libérer les étudiants du besoin d'exercer un emploi rémunéré en parallèle de leurs études et leur permettre ainsi une meilleure réussite scolaire.

Les collectivités territoriales peuvent également se saisir de leurs compétences sociales afin se proposer des **compléments financiers aux étudiants**: plusieurs collectivités ont débuté des expérimentations d'un Revenu Minimum Étudiant (RME) ou Revenu de Solidarité Étudiante (RSE). L'idée d'un "chèque vert", distribué à tous les étudiants pourrait accompagner la demande étudiante et soutenir le développement d'une offre de produits bio. Enfin, **la sécurité sociale de l'alimentation**, actuellement testée sur différentes territoires, pourrait être une solution vertueuse pour développer des systèmes alimentaires durables et résilients sur nos territoires.

4 Mailler les territoires et les campus universitaires avec une offre alimentaire de qualité, saine et durable

Cible(s) : Universités, Départements, Établissements publics de coopération intercommunale, Communes

COCOLUPA : Objectifs #8

Il est aujourd'hui urgent de multiplier les **points de vente alimentaire de qualité** dans les déserts ou bourbiers alimentaires qui entourent les centres universitaires et particulièrement les campus excentrés des centres urbains. Les collectivités territoriales doivent accompagner l'implantation de commerces alimentaires et imposer des cahiers des charges afin de favoriser les produits de qualité, sains et durables, à prix accessibles (épiceries sociales et solidaires, supermarchés coopératifs, magasins de producteurs, etc.). Les universités ont également un rôle à jouer dans le financement de la vie étudiante afin d'installer et de soutenir des initiatives alimentaires avec des critères d'exigence de qualité (AMAP, épiceries solidaires ou encore jardins partagés, etc.).

L'accès aux **transports en commun** des étudiantes et étudiants doit être facilité par les collectivités et/ou les acteurs privés (gratuité des transports en commun, location gratuite de vélos à l'année ou mise à disposition d'un service gratuit de vélos en libre-service).

5 Favoriser les coopérations territoriales et multi-acteurs pour assurer une alimentation saine et durable pour tous les étudiantes et étudiants

Cible(s) : Départements, Établissements publics de coopération intercommunale, Communes

COCOLUPA : Objectifs #2 #3 #4 #6 #7

Face aux limites du modèle classique de l'aide alimentaire, l'**échelle territoriale** est pertinente pour penser des solutions systémiques qui allient droit à l'alimentation et soutien à un système alimentaire durable et solidaire. Les instances de gouvernance des PAT doivent intégrer les représentants du milieu étudiant afin de faciliter les synergies et coopérations avec les acteurs du territoire.

6 Renforcer et adapter le soutien aux associations étudiantes pour lutter contre la précarité alimentaire en milieu étudiant et reconnaître leur rôle essentiel

Cible(s) : État, Universités, Départements, Établissements publics de coopération intercommunale, Communes.

COCOLUPA : Objectifs #5 #6 #8

Le rôle des associations et projets portés par les étudiants et étudiantes doit être reconnu comme indispensables pour répondre aux urgences des leurs pairs mais également pour les accompagner vers des changements de pratiques alimentaires.

Au plus près du terrain et des bénéficiaires, les associations étudiantes sont des acteurs nécessaires et pertinents qu'il convient d'accompagner et de soutenir. L'État, les CROUS, les Universités ou encore les collectivités doivent **soutenir durablement ces initiatives** pour renforcer leur action et leur impact (soutien financier, renforcement de compétences, mise en réseau, valorisation du bénévolat, etc.).

RESSOURCES

- 20minutes, 2021. Montreuil : Des alternatives grasses et une note salée pour les étudiants de l'IUT privés de restaurant universitaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/paris/3173855-20211117-montreuil-alternatives-grasses-note-salee-etudiants-iut-privés-restaurant-universitaire> [consulté le 28/03/2022]
- 20minutes, 2022. Bordeaux nuit de solidarité [en ligne]. <https://www.20minutes.fr/bordeaux/3214987-20220111-bordeaux-nuit-solidarite-securite-sociale-alimentaire-budget-genre-nouvelles-initiatives-maire-pierre-hurmec> [consulté le 28/03/2022]
- Academic, 2019. Plans de modernisation des universités françaises [en ligne]. Disponible sur : <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1344445> [consulté le 14/04/2022].
- Agathe L., 2022. Micro-trottoir réalisé avec Agathe Lequint, étudiante à l'Université Lyon 2.
- Alberts J., Erzilbangoa E., Behr C., 2021. Pauvreté, précarité alimentaire, isolement social : dans l'Aisne, "même un euro, pour nous, c'est important" [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/aisne/pauvrete-precarite-alimentaire-isolement-social-dans-l-aisne-meme-un-euro-pour-nous-c-est-important-2274358.html> [consulté le 05/04/2022]
- Amnyos et Edater, 2020. Étude relative au bilan de la mise en œuvre en 2014-2020 du Fonds social européen en France et aux perspectives de la programmation 2021-2027.
- ANSES, 2017. INCA 3 : Évolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de nutrition [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/content/inca-3-evolution-des-habitudes-et-modes-de-consommation-de-nouveaux-enjeux-en-mati%C3%A8re-de> [consulté le 18/03/2022]
- ANSES, 2021. Consommations alimentaires et apports nutritionnels dans la restauration hors foyer en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/OQALI2018SA0291Ra.pdf> [Consulté le 10/04/2022].
- Assemblée Nationale, 2020. Mission « flash » sur le financement des CROUS dans le contexte de la crise sanitaire [en ligne]. Disponible sur : https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/312672/3037124/version/1/file/Communication+de+la+mission+flash+sur+le+financement+des+CROUS_texte.pdf [consulté le 22/03/2022].
- Baker, 2022. Obesity Statistics - House of Commons Library [en ligne]. Disponible sur : <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/SN03336/SN03336.pdf> [consulté le 22/03/2022].
- Banque Alimentaire, 2021. Les Banques Alimentaires se mobilisent pour aider les étudiants [en ligne]. Disponible sur : <https://www.banquealimentaire.org/les-banques-alimentaires-se-mobilisent-pour-aider-les-etudiants-4027> [consulté le 05/04/2022]
- Baromètre pauvreté Secours Populaire IPSOS 2021 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-2021>
- Basu S., McKee M., Galea G., Stuckler D., 2013. Relationship of Soft Drink Consumption to Global Overweight, Obesity, and Diabetes: A Cross-National Analysis of 75 Countries [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3828681/>
- Bercy Infos, 2016. Grande distribution : les mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/grande-distribution-mesures-pour-lutter-> [consulté le 07/04/2022].
- Bézagu P., Amar A., Rey O., Valla P., 2021. Des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) vers des services de santé étudiante (SSE) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/rapport/284457-medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante-sante-etudiante> [consulté le 08/04/2022].
- Bodiguel L., Bréger T., Maréchal C., Rochard C., 2021. L'action publique en matière d'alimentation locale. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le domaine de la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01842263/document> [consulté le 29/04/2022]
- Bonzi B., 2021. Les violences alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.civam.org/wp-content/uploads/2021/02/FICHE-15.pdf> [consulté le 22/04/2022]
- Bouilly L., 2021. Entretien réalisé avec Lauryn Bouilly, vice-présidente du Collectif Solidarité Étudiante.
- Boyadjian J., 2020. Désinformation, non-information ou sur-information ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2020-4-page-21.htm> [consulté le 22/04/2022]
- Bricas et Paturel, 2019. Pour une réforme de nos solidarités alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.inrae.fr/hal-02791317/document> [consulté le 13/04/22]
- Caillavet F., Darmon N., Dubois C., Gomy C., Kabeche D., Paturel D. et Perignon M., 2021. Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs [en ligne]. Disponible sur : <https://tnova.fr/societe/alimentation/vers-une-securite-alimentaire-durable-enjeux-initiatives-et-principes-directeurs/> [consulté le 12/04/2022]
- Cavaniol, 2022. Entretien réalisé avec Marie Cavaniol, responsable campus Ouest. RESES.
- CEREMA, 2014. La résilience, un outil pour les territoires ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/resilience-outil-territoires> [consulté le 12/04/2022]
- Chaire UNESCO Alimentations du Monde, 2022. Foodscapes : Connaître les paysages alimentaires des habitants : une recherche dans le Grand Montpellier [en ligne]. Disponible sur : https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/bilan_final_foodscapes_vf.pdf [consulté le 12/04/2022].
- Champier, 2021. Entretien avec Laurence Champier, directrice générale de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA).
- Chapuis C., 2021. Vers une sécurité sociale de l'alimentation à Lyon [en ligne]. Disponible sur : <https://medium.com/@ChapuisGautier/vers-une-s%C3%A9curit%C3%A9-sociale-de-l'alimentation-%C3%A0-lyon-467ab8ad08c3> [consulté le 22/04/2022].
- Chapuis, 2022. Entretien avec Gautier Chapuis, Conseiller délégué à l'alimentation locale et la sécurité alimentaire. Ville de Lyon.
- Chermann E., 2021. Ces villes qui proposent un « revenu minimum étudiant » [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/10/07/ces-villes-qui-proposent-un-revenu-minimum-etudiant_6097435_4401467.html [consulté le 08/04/2022].
- CNOUS, 2020. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires - Cnous. Disponible en ligne et consulté le 20/04/22. <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/le-centre-national-des-oeuvres-universitaires-et-scolaires-cnous-907>
- Collectivités locales, 2019. Répartition des compétences [en ligne]. Disponible sur : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Comp%C3%A9tences/1.%20les%20comp%C3%A9tences/tableau_de_comp%C3%A9tences-novembre2019.pdf [consulté le 08/04/2022].
- Conseil National de l'Alimentation, 2020. La précarité alimentaire : de quoi parle-t-on [en ligne]. Disponible sur : https://cna-alimentation.fr/wp-content/uploads/2022/01/Fiche-1_prekarite-alimentaire_de-quoi-parle-t-on.pdf [consulté le 09/04/2022].
- Conseil National de la Restauration Collective (CNRC), 2021. Guide pratique pour des prestations intégrant des produits durables et de qualité [en ligne]. Disponible sur : https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CNRC_Guide_acheteurs_prestation_service_11_2021_cle0d348a.pdf [consulté le 21/04/2022]
- CREDOC, 2018. Proximité et qualité, les deux priorités pour faire ses courses alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/download/pdf/4p/CMV299.pdf> [consulté le 15/04/2022].
- CROUS de Grenoble, 2022 : Mangez comme vous [en ligne]. Disponible sur : <https://www.crous-grenoble.fr/restauration/manger-au-crous/> [consulté le 14/04/2022].
- CROUS de Lyon, 2022b. Restauration collective : le CROUS de Lyon s'engage - Communiqué de presse [en ligne]. Disponible sur : <https://www.crous-lyon.fr/wp-content/uploads/sites/33/2022/02/Communiqu%C3%A9-de-presse-engagement-MRR-Crous-de-Lyon-010222.pdf> [Consulté le 13/04/2022]
- CROUS de Lyon, 2022a. Infos Pratiques [en ligne]. Disponible sur : <https://www.crous-lyon.fr/restauration/manger-au-crous/> [consulté le 14/04/2022].
- CSA, 2009. La santé des étudiants en 2009-USEM [en ligne]. Disponible sur : https://www.mgel.fr/sante/rsc/enquete_sante_etudiants_2009.pdf [Consulté le 22/03/2022]

- Cuisine Ta Mère, 2017. Entrez dans la Cuisine des étudiants, par En Quête d'Opinion [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cuisinetamere.fr/etude-cuisinetamere-etudiants-cuisine/> [consulté le 17/03/22].
- Dang Vu H., 2015. L'université revient en ville [en ligne]. Disponible sur : <https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/helene-dang-vu-il-faut-arreter-d-etre-complexe-sur-nos-campus.html> [consulté le 20/04/22].
- DARES, 2021. La durée individuelle du travail [en ligne]. Disponible sur : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/la-duree-individuelle-du-travail> [consulté le 02/04/2022].
- Davitt E., Heer M., Winham D., Knoblauch S., Shelley M., 2021. Effects of COVID-19 on University Student Food Security [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8229979/> [consulté le 02/04/2022].
- DGCS, 2016. Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre [en ligne]. Disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_dgcs_vf_201611.pdf [consulté le 6/04/22].
- Douillet M., Soutou G., 2021. Les visages de la précarité alimentaire sont multiples, complexes et évolutifs [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/06/les-visages-de-la-precarite-alimentaire-sont-multiples-complexes-et-evolutifs_6083103_3232.html [consulté le 05/04/2022].
- DRESS & INSEE, 2021. Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse/aide-alimentaire-une-hausse-prononcee-des-volumes-distribues-par-les> [consulté le 08/04/2022].
- Eat4Change, 2022. Règlement du challenge Eat4Change [en ligne]. Disponible sur : <https://www.challenge-eat4change.com/blog/reglement-du-challenge-eat4change> [consulté le 14/04/2022].
- Ellison-Barnes A., Apovian, C., 2021. Almost 1 in Every 3 College-Age Americans Are Now Obese [en ligne]. Disponible sur : <https://consumer.healthday.com/11-24-almost-1-in-every-3-college-age-americans-now-obese-2655764471.html> [consulté le 05/04/2022].
- Emevia, 2016. Équilibre alimentaire et activité physique des étudiants en 2015 - 9ème enquête nationale. Disponible sur : https://smerra.fr/wp-content/uploads/2014/10/DP-Enquete-sante-2015_equilibre-alim_SMERRA.pdf [Consulté le 09/03/2022].
- ENS Lyon, 2016. Géococonfluences : Désert Alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/desert-alimentaire> [Consulté le 01/04/2022].
- ENS, 2006. Quand les territoires ont redécouvert leurs universités [en ligne]. Disponible sur : http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/Dossiers/Ens_Sup/Regards/Territoires.htm [consulté le 07/04/2022]
- Escalon H., Beck F., 2013. Les jeunes et l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-agera-debats-jeunesses-2013-1-page-113.htm> [consulté le 19/04/2022]
- Escalon H., Beck F., 2013. Les jeunes et l'alimentation. Des comportements sexués, évoluant avec l'âge et socialement marqués [en ligne]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/article/les-jeunes-et-l-alimentation-des-comportements-sexues-evoluant-avec-l-age-et-socialement-marques> [consulté le 10/04/2022].
- Eurostat, 2016. Près d'1 adulte sur 6 dans l'UE est considéré obèse [en ligne]. Disponible sur : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7700908/3-20102016-BP-FR.pdf/6a7f5689-11b2-4862-8b29-d5bf59795b87> [Consulté le 22/03/2022].
- Eurostat, 2019. Overweight and obesity - BMI statistics [en ligne]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Overweight_and_obesity_-_BMI_statistics#Obesity_by_age_group [Consulté le 22/03/2022].
- EY consulting, 2019. MAA, Évaluation de l'application des dispositions de la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, et du décret d'application du 28 décembre 2016 [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/116049?token=64c9ae982aa4ecfc0030dc6cb70e1e91ab932aa03aae821b26671efb73ec3cd> [consulté le 22/04/2022].
- FAGE, 2014. Kit de mobilisation Bien dans ton assiette. Campagne. [en ligne]. Disponible sur : https://www.fage.org/ressources/documents/2/533.Kit-de-mobilisation_Bien-dans-ton-as.pdf [Consulté le 12/04/2021]
- FAGE, 2016. Pour sécuriser les parcours de formation des jeunes et instaurer un réel droit universel à la formation, une troisième réforme est nécessaire, celle des bourses ! [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2016-03-16.fage-necessaire-reforme-des-bourses-en-septembre-2016-pour-un-droit-reel-universel-a-la-formation.htm> [consulté le 03/04/2022]
- FAGE, 2020. Impact de la crise du Covid-19 sur les étudiants - Note de la FAGE [en ligne]. Disponible : <https://www.fage.org/ressources/documents/3/6079-Note-FAGE-Impact-de-la-crise-sur-le.pdf> [consulté le 20/04/22].
- FAGE, 2022. Plaidoyer de la FAGE. 50 propositions d'aujourd'hui pour la jeunesse de demain. Disponible sur : <https://www.fage.org/ressources/documents/2/7521-Plaidoyer-de-la-FAGE-2022-Version-1.pdf> [consulté le 17/03/22]
- Familles Rurales, 2018. Observatoire des prix 2018 [en ligne]. Disponible sur : https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport_ObsPx18_20d0c3%A9f.pdf [Consulté le 27/03/2022].
- FAO, 2020a. Policy Brief : The Impact of COVID-19 on Food Security and Nutrition [en ligne]. Disponible sur : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_covid_impact_on_food_security.pdf [consulté le 05/04/2022].
- FAO, 2020b. Sécurité alimentaire et moyens d'existence [en ligne]. Disponible sur : <https://www.actioncontrelafaim.org/notre-expertise/securite-alimentaire-et-moyens-dexistence/> [consulté le 22/04/2022]
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, 2020. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Rapport.[en ligne]. Disponible sur : <http://www.fao.org/hunger/fr/> [Consulté le 20/04/2021]
- Fournel, 2022. Entretien réalisé avec Carole Fournel, responsable de service vie étudiante à l'Université Lyon 2.
- FourniResto, 2017. Où mangent les étudiants ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fourniresto.com/blog/ou-mangent-les-etudiants/> [consulté le 07/04/2022].
- France3-regions, 2020. L'Université de Bourgogne à l'heure du Covid : files d'attente et amphis bondés [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/universite-bourgogne-heure-du-covid-files-attente-amphis-bondes-1882634.html> [consulté le 18/04/2022].
- FranceInfo, 2020. Tours : "Le P'tit Kdi", un service itinérant d'épicerie solidaire pour les étudiants en situation de précarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.philippechalumeau.fr/wp-content/uploads/2020/10/Tours-22Le-Ptit-Kdi22-un-service-itin%C3%A9rant-d%C3%A9picerie-solidaire-pour-les-%C3%A9tudiants-en-situation-de.pdf> [consulté le 17/03/2022].
- Franceinfo, 2021a. L'article à lire pour comprendre pourquoi l'inflation décolle avec la reprise de l'activité économique post-crise du Covid-19. Par Benoît Jourdain. [en ligne]. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/economie/l-article-a-lire-pour-comprendre-pourquoi-l-inflation-decolle-avec-la-reprise-de-l-activite-economique-post-crise-du-covid-19_4788447.html [consulté le 20/04/22].
- FranceInfo, 2021b. Aide alimentaire : la part des jeunes bénéficiaires a augmenté de 13% en un an, constate les banques alimentaires. [en ligne]. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/aide-alimentaire-la-part-des-jeunes-beneficiaires-a-augmente-de-13-en-un-an-constate-les-banques-alimentaires_4861351.html [consulté le 16/03/22].
- FranceInfo, 2021c. Dons : les Français plus généreux et solidaires pendant la crise sanitaire [en ligne]. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/dons-les-francais-plus-generoux-et-solidaires-pendant-la-crise-sanitaire_4631175.html [consulté le 20/04/22].
- Futura Santé, 08/02/13 En bref : les jeunes défavorisés ont tendance à boire trop sucré [en ligne]. Disponible sur : <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/medecine-bref-jeunes-defavorises-ont-tendance-boire-trop-sucree-44504/> [consulté le 22/03/22].
- González M., Baviera L., Moreno-Villares J., 2021. School lunch menus in Spain. A review on recommendations and policy [en ligne]. Disponible sur : <https://www.analesdepediatria.org/en-school-lunch-menus-in-spain--articulo-S2341287921001058> [consulté le 02/04/2022]
- Gourmelen A., Rodhain A., Masson J., 2019. Les étudiants mangent-ils tous mal ? Une typologie basée sur la pratique culinaire et l'équilibre alimentaire [en ligne]. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/336057490_Les_etudiants_mangent-ils_tous_mal_Une_typologie_basée_sur_la_pratique_culinaire_et_l'equilibre_alimentaire [consulté le 18/04/2022].
- Harris Interactive, 2017. Les étudiants et l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2017/06/Rapport-Harris-Les-etudiants-et-l'alimentation-Allo-Resto.pdf> [consulté le 16/03/22]
- Henry A., 2022. Entretien avec Ambroise Henry, président de l'association RECUF (Réseau Écologique coopératif des Universités de Paris).

- Hermans T., 2022. Présidentielle 2022. Le difficile accès aux soins pour les étudiants [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/tours/presidentielle-2022-le-difficile-acces-aux-soins-pour-les-etudiants-2511368.html> [consulté le 16/04/2022].
- Imakhoukhene L., 2019. Les pratiques alimentaires d'une communauté universitaire. Le campus de Vanteaux à Limoges. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges.
- INRA, 2012. Comportements alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/comportements-alimentaires--9782759217601.htm> [Consulté le 10/04/2022]
- INRAE, 2022. Lutter contre les inégalités sociales d'accès à une alimentation saine et durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.inrae.fr/actualites/lutter-contre-inegalites-sociales-dacces-alimentation-saine-durable> [consulté le 14/04/22].
- INSEE, 2012. Le temps de l'alimentation en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281016> [consulté le 14/04/2022]
- Insee, 2020a. Les dépenses des ménages en France métropolitaine en 2017 Enquête Budget de famille - Insee Résultats [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4648319?sommaire=4648339> [consulté le 14/04/22]
- INSEE, 2020b. Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4801313> [consulté le 17/04/2022].
- INSEE, 2021. L'essentiel sur...la pauvreté [en ligne]. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045#tableau-figure_1_radio2 [consulté le 14/04/22]
- IPSOS-FAGE, 2022. Elections 2022 : Vers une jeunesse oubliée ? [en ligne]. Disponible sur : https://www.fage.org/ressources/documents/1/7626-FAGE_DP-Enquete_IPSOS_Elections2022.pdf [consulté le 16/04/22]
- IPSOS, 2021. Baromètre pauvreté Secours Populaire IPSOS 2021 - Baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours Populaire 2021 : pour s'en sortir en France, il faut gagner au moins 1175 € par mois selon les Français [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-2021> [consulté le 07/04/2022]
- Issanchou, 2017. Determining Factors and Critical Periods in the Formation of Eating Habits: Results from the Habeat Project [en ligne]. Disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28407627/> [Consulté le 27/03/2022].
- IUFN, 2017. Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires : quelles compétences mobiliser ? [en ligne]. Disponible sur : https://letsfoodcities.com/wp-content/uploads/2020/06/171204_Note_competences-1.pdf [consulté le 09/04/2022].
- Juan C., 2022. Micro-trottoir réalisé avec Juan C, étudiant à l'Université Lyon 2.
- Just Eat, 2018. Les étudiants et la livraison de repas [en ligne]. Disponible sur : <https://www.just-eat.fr/blog/actualites-food/etudiants-livraison-repas> [consulté le 13/04/2022].
- Just Eat, 2020. Le Top 10 des plats les plus commandés en livraison, de nouveaux challengers [en ligne]. Disponible sur : <https://www.snacking.fr/actualites/tendances/5327-Le-Top-10-des-plats-les-plus-commandes-en-livraison-de-nouveaux-challengers-/> [consulté le 14/04/2022].
- Koschmieder A., Brice-Mansencal L., Hoibian S., 2019. Consommation et modes de vie. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/publications/environnement-les-jeunes-ont-de-fortes-inquietudes-mais-leurs-comportements-restent-consumeristes> [consulté le 21/03/22]
- Labojka S., 2012. Enquête sur le comportement alimentaire des étudiants des universités Paris 2, Paris 4 et Paris 6 [en ligne]. Disponible sur : <https://santetudiant.com/wp-content/uploads/2013/08/Enquete-Sorbonne-Universit%C3%A9s-S.-Labojka-2012.pdf> [consulté le 18/04/2022]
- Lafon L., 2021. Rapport d'information fait au nom de la mission d'information sur les conditions de la vie étudiante en France sur l'accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour l'État et les collectivités [en ligne]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-7421.pdf> [consulté le 20/04/22].
- Le Labo ESS, 2020. Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tous à une alimentation de qualité [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lalabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire\(1\)_compressed.pdf](https://www.lalabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire(1)_compressed.pdf) [consulté le 19/04/2022].
- Le Monde de l'Epicier Fine, 2022. Une inflation record atteint les produits de grande consommation. Mise en ligne par Marine. Disponible sur : <https://monde-epicier-fine.fr/une-inflation-record-atteint-les-produits-de-grande-consommation%E9%BF%BC/> [consulté le 14/04/22]
- Le Monde, 2020a. « Le plan de relance du gouvernement s'adresse trop peu aux plus démunis » [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/le-plan-de-relance-du-gouvernement-s-adresse-trop-peu-aux-plus-demunis_6054953_3224.html [consulté le 11/04/2022].
- Le Monde, 2020b. L'aide alimentaire au temps du confinement : « Des étudiants viennent nous donner un coup de main, mais aussi s'approvisionner » [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/04/22/coronavirus-l-aide-alimentaire-confrontee-a-l-arrivee-de-nouveaux-publics_6037362_3224.html [consulté le 13/04/2022].
- Le Monde, 2022. Les universités en première ligne pour lutter contre la précarité étudiante [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/01/03/les-universites-en-premiere-ligne-pour-lutter-contre-la-precarite-etudiante_6107985_3224.html [Consulté le 25/03/2022]
- Le Morvan et Wanecq, 2019. Rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) - La lutte contre la précarité alimentaire - Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique [en ligne]. Disponible sur : <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-069R-P.pdf> [consulté le 13/04/2022]
- Lebond, 2018. <https://info.u-bourgogne.fr/2018/03/une-question-dequilibre/Legifrance>, 2018. Manque de temps et de moyens [en ligne]. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000037548020 [consulté le 16/04/2022].
- LeMonde, 2019. Jamais les Français n'ont possédé autant de voiture [en ligne]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/02/jamais-les-francais-n-ont-possede-autant-de-voitures_5484295_3234.html [consulté le 13/04/2022].
- Let's Food, 2020. Le territoire pour assurer la résilience alimentaire : les leçons à retenir de la crise sanitaire de la Covid19. Disponible sur : https://www.letsfood.fr/_files/ugd/c96d90_4d73db36d7b24abbb58f602d6feb668.pdf [consulté le 14/04/22]
- Let's Food, 2021. Diagnostic de durabilité du système alimentaire de Bordeaux Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.letsfood.fr/politiques-territoires> [consulté le 15/03/2022].
- Ligue contre l'Obésité, 2021. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité pour la Ligue contre l'Obésité [en ligne]. Disponible sur : https://sofia.medicalistes.fr/spip/IMG/pdf/Enquete_epidemiologique_nationale_sur_le_surpoids_et_l_obesite.pdf [consulté le 19/04/2022].
- LMDE, 2016. La Santé des étudiants en France. 4e enquête nationale. Disponible sur : <https://www.lmde.fr/documents/20184/1997318/ense-4.pdf/5affe802-08a2-429d-8b60-044c3302419e> [consulté le 17/3/22]
- LMDE, 2019. La santé des étudiant.e.s en France. 5e enquête nationale [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lmde.fr/documents/20184/0/ENSE+-+LMDE.pdf/e1ffb87a-6afd-4807-9148-79e1f7725720> [consulté le 08/04/2022].
- Mahieu C., 2019. L'accessibilité sociale à l'alimentation durable dans les PAT: Analyse comparative de quatre territoires de France métropolitaine - Mémoire de fin d'études [en ligne]. Disponible sur : <https://paysdelaloire.ademe.fr/sites/default/files/accessibilite-sociale-alimentation-durable.pdf> [consulté le 02/04/2022]
- Malcolm Wiener Center, 2021. Food Deserts and Inequality [en ligne]. Disponible sur : <https://www.socialpolicylab.org/post/grow-your-blog-community> [consulté le 09/04/2022].
- Manger Bouger, 2022. Augmenter les fruits et légumes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.mangerbouger.fr/l-essentiel/les-recommandations-sur-l-alimentation-l-activite-physique-et-la-sedentarite/augmenter/augmenter-les-fruits-et-legumes> [Consulté le 22/04/2022]
- Maxisciences, 2019. Le déséquilibre alimentaire des étudiants révélé dans une étude [en ligne]. Disponible sur : https://www.maxisciences.com/equilibre-alimentaire/le-desequilibre-alimentaire-des-etudiants-revele-dans-une-etude_art6422.html#:~:text=60%25%20des%20%C3%A9tudiants%20jugent%20leur.%C3%A0%20grignoter%20entre%20les%20repas [consulté le 22/03/22]
- Mergui, 2022. Entretien réalisé avec Pascal Mergui, directeur site de restauration sur le campus de Pessac Talence Gradignan et coordinateur et conseiller restauration pour l'ensemble de l'académie de bordeaux.

- MESRI, 2010. La vie étudiante : transports et déplacements quotidiens [en ligne]. Disponible sur : https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/EESR6_ES_15_la_vie_etudiante_transports_et_deplacements_quotidiens.php [consulté le 20/04/2022].
- MESRI, 2020. Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2019-2020 en progression constante. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-le-superieur-en-2019-2020-en-progression-constante-47355> [consulté le 22/03/22].
- MESRI, 2021. Les boursiers sur critères sociaux en 2020-2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/nf-sies-2021-20-12998.pdf> [Consulté le 27/03/2022].
- Meyer A., 2018. Sondage : Plus d'un étudiant sur deux commande des repas régulièrement. Disponible sur : https://diplomeo.com/actualite-sondage_etudiants_livraison_repas [consulté le 10/03/22]
- Ministère de l'Intérieur, 2020. Les étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur français - 2019/2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Focus/Les-etudiants-etrangers-en-mobilite-internationale-dans-l-enseignement-superieur-francais-2019-2020> [consulté le 22/03/22].
- Ministère de la Transition Écologique, 2020. L'économie circulaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire> [consulté le 22/04/2022].
- Ministère des Solidarités et de la Santé, 2020. Les financements européens de l'aide alimentaire portés à 869 millions d'euros en France pour la période 2021-2027 [en ligne]. Disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/201103_-_cp_-_o.veran_-_c.beaune_-_financements_europeens_a_l_aide_alimentaire-2.pdf [Consulté le 17/03/22]
- Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, 2020. Perspectives de la mobilisation du Fonds social européen en France [en ligne]. Disponible sur : <https://fse.gouv.fr/perspectives-de-la-mobilisation-du-fonds-social-europeen-en-france> [consulté le 29/03/22].
- NomadToday, 2019. Finland: 40 years of subsidized meals for higher education students [en ligne]. Disponible sur : <https://www.thenomadtoday.com/articulo/finland/finland-40-years-of-subsidized-meals-for-higher-education-students/20191004211259003104.html> [Consulté le 27/03/2022].
- Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations, 2019. Budget des étudiants : petites astuces et gros impacts [en ligne]. Disponible sur : <https://nouvellesconso.leclerc/budget-etudiants-astuces/> [consulté le 7/04/22].
- OMS, 2020. Obésité et surpoids. Principaux repères [en ligne]. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight#:~:text=%C3%80%20I%C3%A9chelle%20mondiale%2C%20le,2016%20et%2013%25%20%C3%A9taient%20ob%C3%A8ses> [consulté le 22/03/22].
- OMS, 2021. Santé des adolescents et des jeunes adultes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions#:~:text=L'OMS%20recommande%20que%20les,des%20cours%20d'%C3%A9ducation%20physique> [consulté le 16/03/22]
- Ortiz F., 2022. Entretien réalisé avec Fiona Ortiz, co-présidente de l'association Lieu'topie.
- OVE, 2017a. Repères 2016 [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/Reperes_2016.pdf [consulté le 20/04/22].
- OVE, 2017b. Enquête nationale conditions de vie des étudiants 2016 - Le Logement étudiant [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_logement_CdV_2016.pdf [consulté le 10/03/22].
- OVE, 2018a. Enquête nationale conditions de vie des étudiants 2016 - Situation économique et financière des étudiants [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_Ressources_economiques_des_etudiants_CdV_2016.pdf [consulté le 14/04/22].
- OVE, 2018b. Enquête nationale conditions de vie des étudiants 2016 - La restauration étudiante [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_restaurant_etudiante_CdV_2016.pdf [consulté le 14/04/22].
- OVE, 2018c. Repères sur la santé des étudiants [en ligne]. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/Reperes_sante_2018.pdf [consulté le 17/03/22].
- OVE, 2020a. La vie d'étudiant confinée - Résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire - SANTE [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2020/10/La-vie-detudiant-confine-Sante.pdf> [consulté le 20/04/22]
- OVE, 2020b. La vie d'étudiant confiné - Résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire - SITUATION FINANCIÈRE [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2020/10/La-vie-detudiant-confine-Difficultes-financieres.pdf> [consulté le 16/03/22].
- OVE, 2021a. Une année seuls ensemble [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/11/OVE-INFOS-45-Une-annee-seuls-ensemble-.pdf> [consulté le 16/03/22].
- OVE, 2021b. Repères conditions de vie - 2020. Disponible sur : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020-janvier-2022.pdf [consulté le 14/04/22].
- OVE, 2021c. Conditions de vie des étudiants 2020 - Activité rémunérée [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/12/Fiche-CDV2020-Activite-remuneree.pdf> [consulté le 14/04/22]
- Paturel D., 2019. Le Paternariat ou la modernisation de l'aide alimentaire. Chaire UNESCO Alimentations du monde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/Le-Pater-nariat-ou-la-modernisation-de-l-aide-alimentaire> [consulté le 13/04/22].
- Paturel D., 2020. De l'aide alimentaire à l'aide humanitaire, récit d'un dérapage social. Chaire UNESCO Alimentations du monde. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/De-l-aide-alimentaire-a-l-aide-humanitaire-recit-d-un-derapage-social-Dominique> [consulté le 5/04/22].
- Paturel D., Soulard C., Vonthron S., 2015. L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier [en ligne]. Disponible sur : <https://umr-innovation.cirad.fr/en/content/download/52729/292154/version/1/file/Rapport+%C3%A9tude+pr%C3%A9carit%C3%A9+pdf.pdf> [consulté le 28/03/2022].
- Pavaut B., Vieux F., Darmon N., 2013. Le resto'U : une aide pour une alimentation équilibrée ? Disponible sur : https://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2015/01/LettreScientifique_Pavaut_FFAS.pdf [consulté le 20/04/22].
- Pech A., 2021. Quand l'environnement nous rend obèses : comment l'environnement influence-t-il nos pratiques alimentaires ? [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-de-la-sante-espaces-et-societes/articles-scientifiques/obesite> [consulté le 01/04/2022].
- Petitdemange, 2021a. Des étudiants non boursiers protestent contre la fin des repas à un euro [en ligne]. Disponible sur : <https://www.letudiant.fr/lifestyle/aides-financieres/les-etudiants-non-boursiers-protestent-contre-la-fin-des-repas-a-un-euro-1.html> [consulté le 17/03/22].
- Petitdemange, 2021b. L'indemnité inflation versée aux étudiants boursiers à partir de ce lundi [en ligne]. Disponible sur : <https://www.letudiant.fr/lifestyle/aides-financieres/l-indemnite-inflation-est-versee-aux-etudiants-boursiers-a-partir-de-ce-lundi.html#:~:text=Les%20%C3%A9tudiants%20boursiers%20sont%20les,%207%20%C3%A9nergie%2C%20notamment%20du%20carburant> [consulté le 17/03/22].
- Piery D., 2020. Aide Covid-19 pour les jeunes : une aide de 200 euros pour les jeunes de moins de 25 ans [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aide-sociale.fr/coronavirus-aide-jeune/> [consulté le 17/03/22].
- Poizat V., 2010. Les cantines scolaires de Rome : un exemple unique en Europe [en ligne]. Disponible sur : <https://macantinebio.wordpress.com/2010/06/14/cantines-scolaires-de-rome/> [Consulté le 24/02/2022]
- Poncelet A-S., Aujoulat I., 2020. Recueil et analyse des représentations des étudiants de l'UCLouvain sur leur alimentation durant la période estudiantine [en ligne]. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24181> [consulté le 02/04/2022].
- Ramel M., Boissonnat Pemsy H., Sibué-de Caigny D., Zimmer M-F., 2014. Se nourrir lorsqu'on est pauvre - analyse et ressenti de personnes en situation de précarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2016/07/Se-nourrir-lorsquon-est-pauvre.pdf> [consulté le 22/04/2022]
- Razgallah M., 2022. Entretien réalisé avec Mariem Razgallah, chargée de mission VRAC Universités.
- Renaut S., 2022. Entretien réalisé avec Sébastien Renaut, directeur du CCAS de Grande-Synthe.

Reporterre, 2022. Dans la Drôme, on expérimente la « Sécu » de l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://reporterre.net/Dans-la-Drôme-on-expérimente-la-Sécu-de-l-alimentation> [consulté le 09/04/2022].

Réseau Cocagne, 2018. Évaluation d'impact social du programme 30 000 Paniers Solidaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.optimism.fr/optim2020/wp-content/uploads/2020/02/etude-impact-rapport-complet.pdf> [consulté le 17/03/22].

RESES, 2020. Les étudiant-e-s face aux enjeux environnementaux - Consultation Nationale Étudiante [en ligne]. Disponible sur : https://le-reses.org/wp-content/uploads/2021/04/RAPPORT_CNE2020.pdf [consulté le 21/03/22].

RESES, 2021. Alimentation durable [en ligne]. Disponible sur : <https://le-reses.org/alimentation-durable/> [consulté le 03/04/2022].

RMT Alimentation Locale, 2020. Manger au temps du coronavirus [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rmt-alimentation-locale.org/post/covid-19-et-syst%C3%A8mes-alimentaires-manger-au-temps-du-coronavirus-bulletin-de-partage-4> [consulté le 10/04/2022].

Santé Publique, France, 2020. Confinement : quelles conséquences sur les Rue89Bordeaux, 2022. La Gironde va se doter d'une sécurité sociale alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://rue89bordeaux.com/2022/01/la-gironde-va-se-doter-dune-securite-sociale-alimentaire/> [consulté le 22/04/2022].

habitudes alimentaires ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/confinement-quelles-sequences-sur-les-habitudes-alimentaires> [consulté le 05/04/2022]

Secours Populaire, 2018. Soins, nourriture, loyer... Les jeunes Français en difficulté [en ligne]. Disponible sur : https://www.lepoint.fr/societe/soins-nourriture-loyer-les-jeunes-francais-dans-la-difficulte-20-10-2018-2264413_23.php [Consulté le 27/03/2022].

Sécurité Sociale de l'Alimentation, 2022. La Sécurité Sociale de l'Alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/> [consulté le 20/04/2022].

Sénat, 2021. Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver [en ligne]. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-034.html> [consulté le 06/04/2022].

Sénat, 2022. Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités [en ligne]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-74211.html> [Consulté le 27/03/2022].

Slate, 2013. Le resto universitaire, ça aide à bien manger? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.slate.fr/life/73991/restaurant-universitaire-bien-manger> [Consulté le 27/03/2022].

Solidaris-Mutualité Socialiste, 2014. Le Livre Blanc pour un accès de tous à une alimentation de qualité. Livre blanc [en ligne]. Disponible sur : <http://www.alimentationdequalite.be/IMG/pdf/livre-blanc-alimentation-version-telechargeable.pdf> [Consulté le 22/04/2020]

Tahmassebi & Banihani, 2020. Impact of soft drinks to health and economy: a critical review [en ligne]. Disponible sur : <https://link.springer.com/article/10.1007/s40368-019-00458-0> [Consulté le 10/04/2022]

The Polish Eurydice Unit, 2016. School meals in Europe [en ligne]. Disponible sur : https://eurydice.org.pl/wp-content/uploads/2016/05/meals_raport_ENG.pdf [consulté le 16/03/2022]

Tim & Bastien, 2022. Entretien réalisé avec Bastien Malier, co-président de l'association Tim&Bastien.

Tomas, 2021. L'insécurité alimentaire empêche les étudiants d'obtenir leur diplôme [en ligne]. Disponible sur : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/moins-de-diplomes-obtenus-parmi-les-etudiants-souffrant-d-insecurite-alimentaire_157268 [consulté le 23/03/22].

U.S. News, 2021. Almost 1 in Every 3 College-Age Americans Are Now Obese [en ligne]. Disponible sur : <https://www.usnews.com/news/health-news/articles/2021-11-23/almost-1-in-every-3-college-age-americans-are-now-obese> [consulté le 22/03/2022].

UNEF, 2021. Enquête sur le coût de la vie étudiante [en ligne]. Disponible sur : <https://unef.fr/wp-content/uploads/2021/08/Enque%CC%82te-UNEF-sur-le-cou%CC%82t-de-la-vie-e%CC%81tudiante-2021.pdf> [consulté le 14/04/22].

University of Milan, 2021. Refectory services and meals [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unimi.it/en/study/financial-support/refectory-services-and-meals> [Consulté le 27/03/2022].

Vie Publique, 2021. Quelles compétences et quelle organisation pour les métropoles ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20127-competences-et-organisation-des-metropoles> [consulté le 17/04/2022].

Vie Publique, 2021. Quelles compétences et quelle organisation pour les métropoles ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20127-competences-et-organisation-des-metropoles> [consulté le 17/04/2022].

Ville de Nice, 2021. Appel à projet : gestion d'une épicerie solidaire pour les étudiants [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nice.fr/fr/actualites/appele-a-projet-gestion-d-une-epicerie-solidaire-pour-les-etudiants?type=articles&parent=root> [consulté le 14/04/2022].

World Bank, 2019. France - Prevalence Of Undernourishment (% Of Population) [en ligne]. Disponible sur : <https://tradingeconomics.com/france/prevalence-of-undernourishment-percent-of-population-wb-data.html> [Consulté le 22/03/2022].

Yoopies, 2021. Étude : job étudiant durant la crise sanitaire [en ligne]. Disponible sur : <https://static.yoopies.com/upload/file/Etude-Job-etudiant-durant-la-crise-sanitaire.pdf> [Consulté le 27/03/2022].

ZILLONIZ, 2017. L'activité rémunérée des étudiants et ses liens avec la réussite des études [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2017-4-page-89.htm> [Consulté le 27/03/2022].